

Domaines Skiables de France

La montagne en mouvement

Magazine d'information
des opérateurs de remontées
mécaniques et domaines skiabiles
Juillet 2015

Alpes | Jura | Massif Central | Pyrénées | Vosges

N° 39



LE DOSSIER

*Les domaines skiabiles
s'ouvrent aux usages
festifs et ludiques*
Pages 16 à 21



LA SAGA

du calendrier scolaire
Pages 3 à 8

GESTION DU CAPITAL NEIGE

*Recherche et applications
sur le terrain*
Pages 11 à 13

TÉLÉSIÈGES :

*Les risques de chute
passés au crible*
Pages 28 à 33

L'hiver 2014-2015 s'est achevé sur la décision du gouvernement de modifier le calendrier des vacances scolaires, à effet dès la rentrée prochaine. Je salue cette décision qui créera de meilleures conditions d'emploi pour les saisonniers des territoires touristiques.

J'ai souhaité que notre magazine revienne sur ce dossier car, si chacun a conscience du rôle que notre chambre professionnelle a joué, il me paraissait important de rendre compte du travail de Domaines Skiabiles de France. Un travail pédagogique, constant, patient mais ferme, documenté toujours, dérangeant parfois. Et de témoigner de ce souci que nous avons de défendre l'intérêt général et d'agir collectivement.

Je regrette cependant que la dépense d'énergie ait pu se faire au détriment du dossier des mercredis à la neige. Ce dispositif était un moyen efficace pour l'accès au ski des jeunes populations de piémont. La réforme du temps scolaire hebdomadaire les a grandement affectés sans qu'une solution vraiment satisfaisante ait pu être trouvée, malgré l'action des élus, de la Fédération Française de Ski et du Syndicat National des Moniteurs.

Autre dossier crucial pour la montagne qui se joue cet été : la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale dont nous avons largement mis en évidence les dangers et qui s'ajoute à une baisse très importante des recettes des communes support de stations. Enfin, je souhaite que nos élus, que je sais pourtant mobilisés, défendent ardemment la spécificité consacrée il y a 30 ans par la loi montagne, notamment au travers de l'acte II qui doit lui donner un second souffle dans un contexte économique difficile et très concurrentiel.

Pierre Lestas
Président de Domaines Skiabiles de France



Sommaire

- La saga du calendrier scolaire • **pages 3-8**
- Actualité : Hiver 2014-2015, la France au coude à coude avec les USA • **pages 9-10**
- Gestion du capital neige : Quand la recherche exporte ses conclusions sur le terrain • **pages 11-13**
- Les vacances à la neige, c'est classe ! • **pages 14-15**
- Les domaines skiabiles s'ouvrent aux usages festifs et ludiques • **pages 16-26**
- Communication : France Montagnes revoit sa stratégie média • **page 27**
- Remontées mécaniques : Télésièges, les risques de chute passés au crible • **pages 28-33**
- Sécurité et santé au travail, un sujet au cœur du management • **pages 34-35**

DOMAINES SKIABLES DE FRANCE N° 39

DOMAINES SKIABLES DE FRANCE
Alpespace - Bâtiment Annapurna
24 rue Saint-Exupéry - 73800 Françin
Tél.: 04 79 26 60 70 - Fax: 04 79 96 08 71
info@domaines-skiabiles.fr

—
Directeur de la publication et rédaction
Laurent Reynaud
Coordination et rédaction
AXIUBA Communication/Catherine Claude
Tél.: 06 77 65 07 23
www.axiuba.com
Graphisme/Mise en page
Originell/Fleur Henno
Tél.: 06 81 90 06 06
Crédits Photos
AXIUBA/Domaines Skiabiles de France, David André, Orelis B. Jean-Noël Calvet/Avoriaz, S. Cande/Serre-Chevalier, C. Cattin, Sylvain Cochard, Sylvain Colombet, B. Delapierre, Doppelmayer, Eurolase, Michael Fauché, Gimar Montaz Mautino, Jean-Pierre Gardet/POMA, Leitner, Meribel Tourisme, Mille8, Les Saisies, Saint-Gervais, Sommital, SuperDevoluy, Shutterstock.com, X, droits réservés.
Impression
Imprimerie du Pont-de-Claix.

LA SAGA DU CALENDRIER SCOLAIRE

AVEC LA PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL, LE 17 AVRIL DERNIER, DE DEUX ARRÊTÉS FIXANT DÉFINITIVEMENT LES CALENDRIERS SCOLAIRES DES ANNÉES 2015-2016, 2016-2017 ET 2017-2018, C'EST UNE PÉRILLEUSE ÉQUATION QUI SE RÉSOUT :

COMMENT RESPECTER LE RYTHME DE 12 MILLIONS D'ÉLÈVES SANS SE METTRE À DOS ENSEIGNANTS, FAMILLES ET... PROFESSIONNELS DU TOURISME.

Retour sur une saga, commencée en 2010, et à laquelle Domaines Skiables de France, avec les élus et les professionnels du tourisme de l'ensemble des régions, a travaillé sans relâche pour convaincre le monde éducatif de l'impact du calendrier sur l'économie et l'emploi touristiques, et des solutions existantes pour concilier ces deux objectifs importants.

Pour **Laurent Reynaud**, cette annonce est plutôt une bonne nouvelle.

« *Quand le ministre de l'Éducation de l'époque, Luc Chatel, avait décidé en 2010 de réviser les rythmes scolaires avec un décalage des vacances de Pâques sur le mois de mai, nous nous étions mobilisés aux côtés d'autres professionnels du tourisme en montagne pour tenter d'enrayer ce processus dommageable pour notre activité. Sans être entendus. Ce combat a duré plusieurs années et il a fallu attendre 2015 et la succession de 3 ministres de l'Éducation du gouvernement Hollande, Vincent Peillon, Benoît Hamon et Najat Vallaud-Belkacem, pour être enfin écoutés. On peut retenir une leçon dans ce dossier: l'union et la persévérance sont les clés du succès. Mais il y a encore beaucoup à faire pour que le tourisme occupe dans les décisions une place en cohérence avec l'importance de ce secteur pour la France : 7,5 % du PIB, 2 millions d'emplois directs et indirects.* »



UN CALENDRIER QUI S'APPLIQUERA DÈS LA SAISON 2015-2016

Son élaboration aura pris en compte la plupart des attentes du secteur touristique :

- Semaines pleines (y compris en 2017-2018 où Noël tombera un lundi).
- Périodes de travail raccourcies à six semaines en moyenne entre les vacances de Noël et celles d'hiver, ainsi qu'entre les vacances d'hiver et celles de printemps, ce qui ramène les vacances de printemps presque entièrement sur le mois d'avril. Sur ce point, les professionnels de la montagne ont été entendus et l'argument d'une baisse d'activité économique de 70 % en avril et la perte de 35 000 emplois à cette période a certainement été entendue.
- Calendrier triennal glissant (puisque le ministère publie l'année 2017-2018 en plus des autres années qui étaient déjà publiées début 2014).

« Le seul point sur lequel nous n'avons pas pu modifier ce projet concerne le zonage qui est modifié en raison de la réforme territoriale. En effet, les académies des

nouvelles régions ont été regroupées ce qui induit des changements. Nous avons exprimé notre inquiétude concernant le Massif Vosgien qui risque d'être durement touché par le regroupement des académies d'Alsace, Lorraine, Champagne, Ardennes, Nord et Picardie. »

Les professionnels du tourisme se sont réjouis que leurs demandes aient été prises en compte dans le nouveau calendrier scolaire. Pour les représentants des hôteliers (UMIH), qui soulignent la prise en considération des enjeux touristiques dans la décision du ministère de l'Éducation nationale, « l'avancement des vacances de printemps d'une semaine, permet le maintien d'une forte activité dans les stations de montagne, et donc de l'emploi. »

Quant aux maires des stations de montagne (ANMSM), ils saluent « le compromis équilibré ». Laurent Wauquiez, député de la Haute-Loire, et Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, respectivement président et secrétaire générale de l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM), saluent le nouveau calendrier scolaire : « S'il prend en compte prioritairement l'intérêt des enfants, il intègre aussi la réalité économique et climatique des territoires ».

Beaucoup de voix se sont exprimées. Pour le président du Conseil National de la Montagne Joël Giraud, « Tout en respectant les rythmes de l'enfant [ces dispositions] permettront à la France de continuer à être la première nation du monde en termes d'économie touristique surtout en montagne ».

Pour Sophie Dion qui préside le groupe montagne de l'Assemblée Nationale, « Cette modification, dès la rentrée 2015-2016, permettra de soutenir l'activité touristique et économique sur nos territoires de montagne. »

La sécurité sur les routes

La sécurité routière au moment des grandes migrations vers les stations de sports d'hiver a également été prise en compte. Les difficultés de circulation et d'accès aux stations sont des paramètres importants dans l'élaboration des nouveaux calendriers scolaires. 86 000 combinaisons différentes ont été testées pour optimiser les flux de circulation en direction des stations alpines.



QUATRE MINISTRES ET DES PROFESSIONNELS TENACES, LES DATES CLÉS D'UN DOSSIER AU LONG COURS

UNE BATAILLE D'IDÉES

Cette action aura visé à ramener les vacances de printemps entièrement sur le mois d'avril alors qu'elles débordent, depuis 2011, sur le mois de mai, provoquant une perte d'activité qui réduit la saison (donc la durée des contrats saisonniers) et fragilise l'activité du tourisme en France.

Même si c'est la montagne qui est la plus touchée dans ce dossier, notre position était partagée avec l'ensemble des destinations touristiques (littoral, montagne, ville, campagne) et par l'ensemble des acteurs (élus et socioprofessionnels).

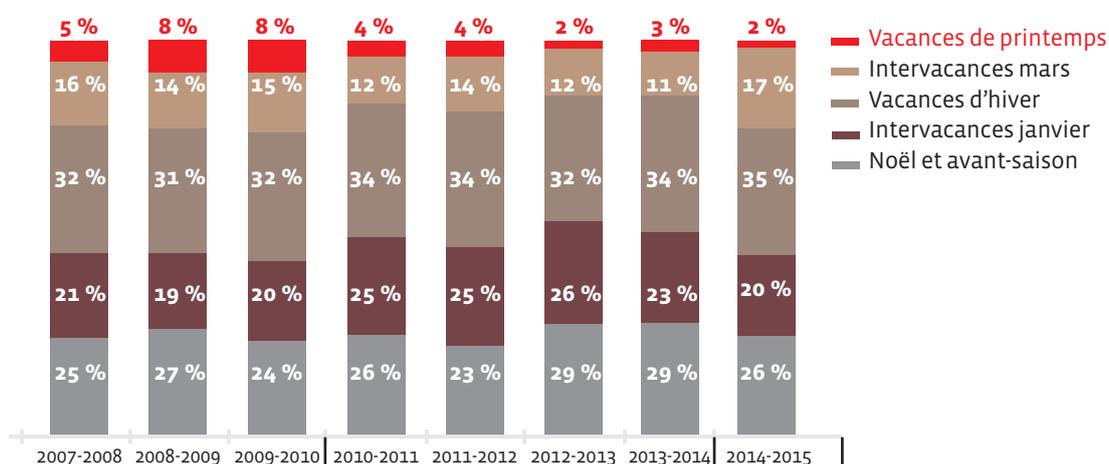
Le ministère de l'éducation nationale est le seul habilité (par le code de l'éducation) à décider des calendriers scolaires. Ceci explique que l'impact de cette décision sur l'économie, le transport et le tourisme ait été aussi long à faire entendre : une telle décision aurait tout lieu d'être interministérielle.

C'est la recherche, sans égard pour le tourisme, d'une alternance parfaite entre 7 semaines de classe et 2 semaines de congés qui a conduit à remettre en cause la structure de calendrier qui prévalait depuis 1995.

Pourtant, une période de 6 semaines de classe en moyenne (au lieu de 7) entre les vacances de Noël et d'hiver, puis entre les vacances d'hiver et de printemps, présente l'avantage au plan éducatif de réduire la fatigue des enfants dans cette période à faible ensoleillement et propice aux maladies infantiles.

Certes, sur le papier, le 3^e trimestre semble lourd... Mais dans la réalité, les ponts du mois de mai se conjuguent aux fins de classes anticipées au mois de juin pour les élèves dont les établissements sont centres d'examen du bac ou du brevet. Pour eux, une rentrée des classes mi-mai n'a pas de sens.

POIDS DES PÉRIODES DANS LA SAISON DE 2008 À 2015



Période	Avant 2010	De 2010-2011 à 2013-2014	2014-2015	Après 2015
Noël et avant-saison	-	-	-	-
Intervacances Janvier	5	6	5	5
Vacances Hiver	4	4	4	4
Intervacances Mars	4	4	5	4
Vacances Printemps	4	4	4	4
Fin des vacances de Printemps	2 mai	9 mai	9 mai	2 mai

**SYNTHÈSE : DURÉE DES PÉRIODES SCOLAIRES
PENDANT LA SAISON D'HIVER (en semaines)**

UN CALENDRIER D' ACTIONS MENÉES AVEC PATIENCE ET ENGAGEMENT



20 juillet 2009

→ Calendrier Luc Chatel : il reporte les vacances de printemps qui se terminent les 9, 6 et 12 mai pour les hivers 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013.

29 octobre 2009

→ Première rencontre entre le cabinet de Luc Chatel et les associations ANMSM (stations de montagne), ANMSCCT (communes touristiques), ANEM (élus de montagne) et ANEL (élus du littoral).

Printemps 2010

→ Interventions parlementaires (question parlementaire de Joël Giraud, rencontre d'une délégation de l'ANEM avec le ministre).

Cette séquence se solde **le 16 avril 2010** avec un rendez-vous au ministère de l'éducation nationale avec l'ANMSM, l'ANMSCCT, l'ANEM, l'ANEL et DSF. Le Ministre annonce une vaste conférence nationale sur les rythmes scolaires qui rendra vaines les tentatives ultérieures : questions parlementaires, audience auprès de F. Lefebvre (ministre chargé du tourisme), etc.

Avril 2012

→ Juste avant la présidentielle de 2012, la concertation nationale sur les rythmes scolaires n'est pas achevée. Le ministre consulte les partenaires pour le calendrier 2013-2014 sur une base identique aux 3 précédentes années (retour pour la 3^e zone le 12 mai 2014). Les demandes

conjointes des élus de l'ensemble des territoires touristiques qui dénoncent la situation des vacances de printemps ne sont pas prises en compte.

Été 2012

→ Jean-Paul Amoudry saisit Jean-Marc Ayrault qui charge le nouveau ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon d'examiner la question. Ce dernier lance une concertation sur la refondation de l'école dans laquelle les élus et professionnels du tourisme s'impliquent. Les questions soulevées dans les collectivités et dans les familles, par la semaine de 4,5 jours relèguent au second plan la question des rythmes annuels qui restera en suspens.



AUTOMNE 2012 DOMAINES SKIABLES DE FRANCE PASSE LA VITESSE SUPÉRIEURE

C'est à partir de l'automne 2012 que Domaines Skiables de France décide de consacrer plus de moyens et d'énergie pour une action de pédagogie à large échelle car le calendrier 2013-2014 doit être publié prochainement et le ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon propose des vacances de printemps finissant **le 19 mai 2014** (!). Ce simple fait démontre que la méthode utilisée jusqu'ici ne peut donner aucun résultat. Une partie importante de nos relations presse et relations publiques sont consacrées à l'objectif. C'est une orientation que Michel Bouvard, parlementaire de Maurienne (73), nous avait recommandée.

Le 15 octobre 2012

→ Un collectif de socioprofessionnels emmené par DSF (FAGIHT, FPS et SNMSF) prend une première fois la parole. Des communiqués de presse, collectifs ou non, ponctueront désormais chaque mouvement du dossier.

Nous multiplions les rendez-vous parlementaires et dans les cabinets ministériels de l'économie, du tourisme et du redressement productif. Les préfets des départements de montagne sont également informés de l'impact du calendrier sur l'activité des stations à mesure que la part des vacances de printemps dans la saison recule toujours plus chaque saison. Leur écoute sera précieuse.

L'arrêté du 28 novembre 2012

→ Fixe le calendrier scolaire pour la seule année 2013-2014. Il fixe des vacances de printemps se terminant le 12 mai 2014 ce qui provoque une nouvelle vague d'interventions.

Le 12 février 2013

→ Un collectif élargi de socioprofessionnels prend la parole. Cette fois, ce ne sont plus les professionnels de la montagne mais des chefs de file du tourisme qui s'unissent. Domaines Skiables de France a trouvé ces alliés au sein du MEDEF national, dont il est un nouvel adhérent. Outre sa commission tourisme, le MEDEF a développé une compétence pointue en matière de formation, qui lui vaut notamment de siéger au Conseil Supérieur de l'Éducation, l'instance de concertation officielle qui rend un avis sur tous les projets de calendrier et toutes les réformes scolaires. Dans ce collectif on trouve l'UMIH (hôtellerie), le CETO (Tour opérateurs), le SNAV (Agences de Voyages), la FNAM (aviation marchande), le CNPA (automobilistes). Et pour la première fois, le syndicat de salariés FO s'aligne sur la position du MEDEF et soutient notre action.

Nous rencontrons Sylvia Pinel, secrétaire d'Etat au Tourisme à Bercy, **le 7 février 2013**.

L'ANMSM adopte une motion **le 18 janvier 2013** et les associations d'élus signent une position commune **le 20 mars 2013**.

L'AUTOMNE 2013 VOIT LES INTERVENTIONS S'INTENSIFIER

De nombreux élus, que nous informons régulièrement, écrivent ou adressent des questions au gouvernement. Ainsi, Sophie Dion et Hervé Gaymard signent ensemble un courrier au président de la République. Pierre Gattaz, Président du MEDEF, écrit à Vincent Peillon.

Il faut dire que le gouvernement doit publier le calendrier scolaire... cette fois pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

En novembre 2013

→ Sylvia Pinel ouvre les assises du tourisme pour une période de 6 mois. Dès l'ouverture, le sujet du calendrier scolaire qui devrait être au centre des débats est évité, provoquant des interventions fortes de Joël Giraud et de Dominique Marcel, présents au lancement des Assises.

Le 7 novembre 2013

→ Au congrès de Domaines Skiables de France à Strasbourg, un collectif de socioprofessionnels parrainés par Joël Giraud et Sophie Dion signent solennellement une motion « **Tourisme d'Avril – emplois en péril** ». Le 7 novembre, ils sont 18 présents à la signer, en présence de Pierre Gattaz et de Thierry Repentin, Ministre des affaires européennes, et de Michel Bouvard. En décembre, ils sont 100. Après Noël, ils sont plus de 150, dont 70 parlementaires à avoir apporté leur soutien à la motion du 7 novembre.

Fin 2013

→ Les premiers projets de calendrier scolaire pour les 3 prochaines années sont connus. La stupéfaction est totale : des demi-semaines de vacances sont prévues à Noël 2016 et les vacances de printemps sont programmées pour se terminer plus tard que jamais (15 mai 2017). Le gouvernement est bousculé par sa propre majorité en séance de questions à l'assemblée nationale et la réaction de Domaines Skiables de France, devant la ministre Sylvia Pinel est dure. Elle était venue au Salon annuel « Grand Ski » annoncer que le calendrier 2014 à 2017 ne serait finalement pas aggravé par rapport au calendrier 2013-2014 et que les vacances de février seraient ramenées sur février. Une bonne nouvelle pour les petites stations, mais le problème des vacances de printemps trop tardives demeurerait entier.

Le 21 janvier 2014,

→ Le calendrier des années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 est publié. La déception est grande, et beaucoup, parmi les élus et les professionnels s'estiment battus. Les vacances de printemps doivent s'achever entre le 9 et le 11 mai pour les années 2015, 2016 et 2017.

Les interventions parlementaires permettent d'obtenir, de la part de Vincent Peillon, puis de Benoît Hamon son successeur, l'assurance de pouvoir rediscuter ces calendriers en 2015. Nos actions pédagogiques se multiplient : tribune conjointe avec l'UMIH dans Les Echos, article de fond dans l'édition Dalloz « Juristourisme », actions presse...

CHANGEMENT DE CAP AU NIVEAU DU TOURISME

Il se produit aussi un phénomène nouveau : la décision, prise dès 2012 par François Hollande, de confier une partie du tourisme (la promotion internationale) au ministère des affaires étrangères, donc à Laurent Fabius et aux secrétaires d'État qui se succèdent dans son entourage, contribue à faire progressivement du tourisme une cause plus écoutée. Laurent Fabius, Fleur Pellerin puis Matthias Fekl ont conscience de la chance que constitue le tourisme pour la France.

Le 22 mai 2014

→ Lors de la visite du Premier ministre à l'entreprise Staübli de Faverges (Haute-Savoie), où il est accueilli par les parlementaires, le président du conseil général, les élus locaux et les dirigeants de l'entreprise, Pierre Lestas interpelle Manuel Valls et lui remet une note sur les enjeux du calendrier scolaire pour les professionnels du tourisme en montagne. C'est la même note qui avait été remise en 2013 à son prédécesseur, Jean-Marc Ayrault, en marge d'une réunion du Conseil National de la Montagne

À l'automne 2014

→ Najat Vallaud-Belkacem devient ministre de l'Éducation Nationale. N'ayant pas en tête les engagements de ses prédécesseurs à revoir en 2015 les calendriers publiés début 2014, elle donne à la presse les mêmes éléments de réponse qu'elle adresse à Yves Censi, le député de l'Aveyron qui lui avait adressé une question à ce sujet : aucune modification des calendriers n'est envisagée en 2015 (!). La réaction des élus et des professionnels est très vive.

Nous sommes à quelques jours du congrès annuel de l'ANEM qui doit célébrer, en octobre 2014 les 30 ans de la loi montagne. Manuel Valls s'y rend et fait une déclaration d'apaisement dans laquelle il s'engage à ce que son gouvernement examine la question.

Le 25 novembre 2014

→ Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, reçoit une délégation des élus des territoires touristiques (cf. photo).



Au premier rang de gauche à droite : Charles-Ange Ginesy député et président de l'ANMSM, Marie-Noëlle Battistel secrétaire générale de l'ANEM, Najat Vallaud-Belkacem Ministre de l'Éducation nationale, Pierre Bretel délégué général de l'ANEM. Au second rang : Marc Francina président de l'ANMSCCT, Martial Saddier député et vice président de l'AMF, Joël Giraud député et Président du CNM, Sophie Dion députée et présidente du Groupe Montagne à l'Assemblée Nationale, Bernadette Laclais députée de Chambéry, Béatrice Santais députée de Maurienne.

Février 2015

→ Les Préfets de Savoie et Haute-Savoie, Éric Jalon et Georges-François Leclerc, conscients des enjeux économiques et sociaux du dossier, obtiennent un rendez-vous au Ministère de l'Éducation Nationale. Pierre Lestas et Laurent Reynaud sont reçus par Jérôme Teillard, Conseiller au Cabinet de la Ministre « **Un échange décisif** » selon le Président de Domaines Skiabiles de France et qui va marquer un tournant dans l'appréciation du dossier au plus haut niveau.

À l'issue d'une réflexion interne au gouvernement et d'une série de consultations, **le 16 avril 2015**, deux arrêtés de la ministre de l'éducation nationale modifient pour l'un les calendriers pour les années 2015-2016 et 2016-2017, et arrêtent le calendrier 2017-2018 pour l'autre.

Les vacances de printemps des années 2016 et 2017 s'achèveront le 2 mai, soit un retour à la situation qui prévalait avant 2010. L'année 2017-2018 est particulière car Noël et le jour de l'an tombent un lundi. La solution qui avait été retenue en 2006-2007 ne sera malheureusement pas reprise (La période d'enseignement de mars avait exceptionnellement été réduite de 6 à 5 semaines afin d'éviter que les vacances de printemps ne débordent sur mai).

Pour **Pierre Lestas**, Président de Domaines Skiabiles de France, « *il était important de revenir sur cette saga et d'en tracer les étapes. Elle raconte une histoire de persévérance, d'engagement et surtout de solidarité entre tous les acteurs de la montagne.* »

Retrouvez l'Arrêté du 16 avril 2015 fixant le calendrier scolaire des années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 dans la circulaire DSF n° 3283.



HIVER 2014-2015

LA FRANCE AU COUDE À COUDE AVEC LES ÉTATS-UNIS

À L'HEURE DES BILANS PROVISOIRES, SEULS LES ÉTATS-UNIS ET LA FRANCE ONT PUBLIÉ LEURS PREMIERS CHIFFRES POUR LA SAISON 2014-2015. LA BAISSÉ DE FRÉQUENTATION DE 5 % ANNONCÉE PAR LES ÉTATS-UNIS ET CELLE DE 4 % ANNONCÉE PAR DOMAINES SKIABLES DE FRANCE DEVRAIENT PORTER LES DEUX PAYS À DES NIVEAUX DE FRÉQUENTATION TRÈS PROCHES POUR LEURS DOMAINES SKIABLES RESPECTIFS QUI COMPTENT PARMIS LES 3 PLUS FRÉQUENTÉS AU MONDE.



UN BILAN FRANÇAIS MOINS DIFFICILE QUE NE LAISSAIT PRÉVOIR LE DÉBUT DE SAISON

Le démarrage de la saison a été fortement impacté par une météo difficile et un manque de neige préoccupant. Il a fallu attendre la période entre Noël et le jour de l'An pour que la neige recouvre les massifs, permettant de limiter le recul constaté sur le début de saison.

Durant les quatre semaines de vacances françaises en février, les conditions d'enneigement ont été optimales avec de la neige sur tous les massifs, à toutes les altitudes

et un franc soleil permettant de réunir toutes les conditions pour satisfaire les vacanciers.

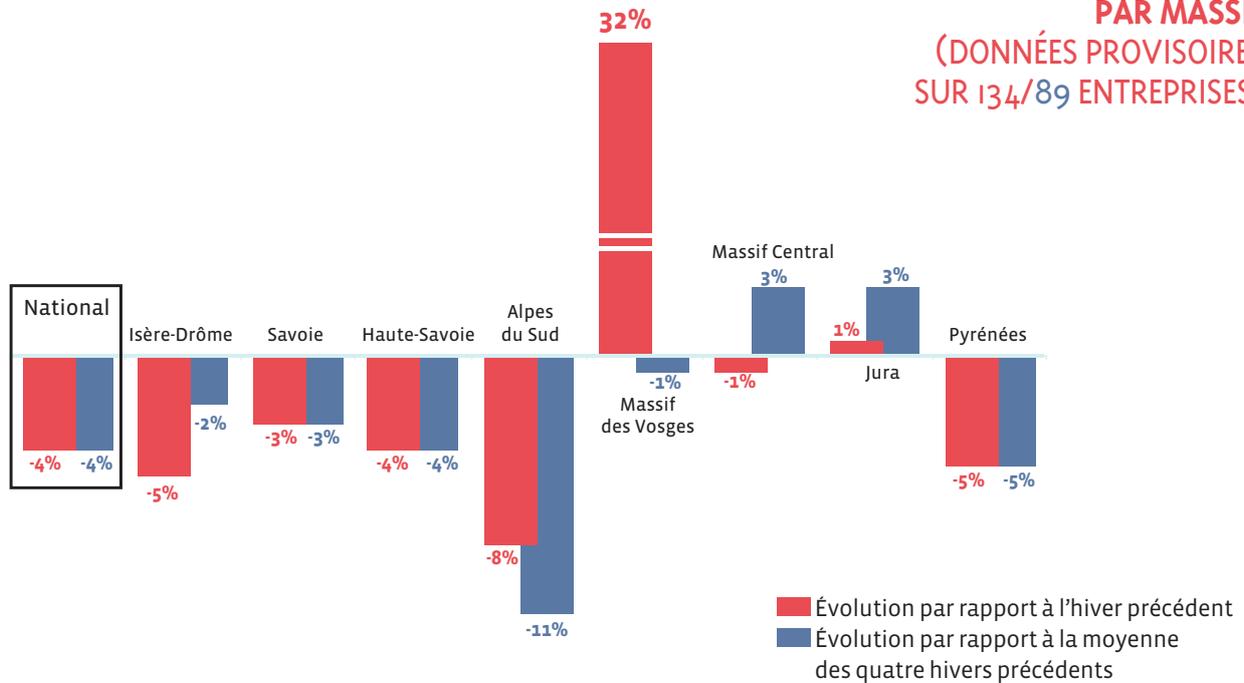
Les vacances de printemps, encore tardives cette année, pèsent moins de 2 % sur l'ensemble de la saison malgré un enneigement abondant jusqu'à fin avril. C'est le niveau le plus bas jamais enregistré pour des vacances de printemps. En 2015, la fréquentation des vacances de printemps s'est établie 18 % au-dessous de l'année précédente et 29 % au-dessous de la moyenne des quatre précédentes années.

Dans le détail des massifs, la situation finale est relativement homogène, même si les Alpes du Sud ont plus souffert que les

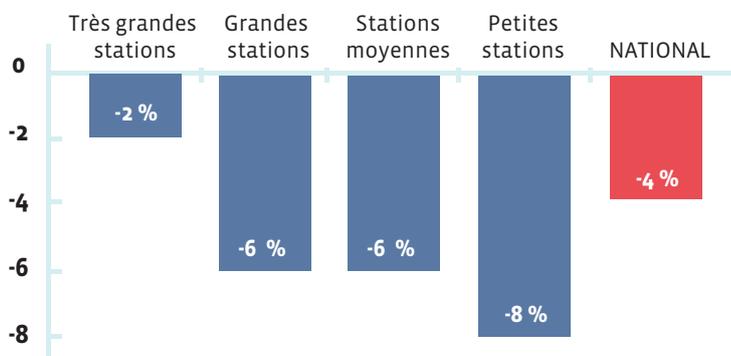
autres massifs. La très forte progression des Vosges par rapport à l'hiver précédent est à analyser comme un retour à la normale, puisque l'hiver dernier avait été catastrophique pour les stations du massif. Dans les Pyrénées, certaines stations de l'Ouest de la chaîne ont subi au cœur de l'hiver plusieurs journées de coupure complète de leur route d'accès et des conditions avalancheuses d'une grande ampleur, provoquant parfois des dégâts importants.

Dans les Alpes, après les difficultés importantes de circulation rencontrées plusieurs samedis de chassé-croisé, l'hiver s'est achevé début mai par des pluies torrentielles, qui ont sévèrement abîmé certaines infrastructures en montagne.

**SAISON 2014-2015 :
ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION
PAR MASSIF
(DONNÉES PROVISOIRES
SUR 134/89 ENTREPRISES)**



**ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION PAR RAPPORT
À LA MOYENNE DES 4 PRÉCÉDENTES SAISONS,
EN CUMUL SUR L'ENSEMBLE DE LA SAISON
— PAR TAILLES DE STATIONS
(DONNÉES PROVISOIRES SUR 89 ENTREPRISES)**



Les plus grandes stations tirent leur épingle du jeu.

**Massif Central,
une bonne saison**

Pour Hervé Pounau, Président de la section Massif Central, cette saison a été très bonne malgré une amplitude plutôt courte. Le manque de neige de Noël a été largement compensé par le mois de février. Les 15 jours de beau temps consécutifs et les excellentes conditions d'enneigement ont surtout attiré la clientèle de proximité très réactive. « C'est la troisième bonne saison consécutive et ça redonne confiance à des massifs comme le nôtre. Les bons résultats (+15%) justifient nos efforts d'investissement. On voit bien d'ailleurs que la disparité entre les petites structures peu équipées et les autres jouent dans cette progression, même si cette année, une petite station comme Laguiole finit à +20%. Je pense que dans le contexte économique actuel, la clientèle apprécie les stations de proximité. Jusqu'au week-end de Pâques du 7 avril, elle était d'ailleurs au rendez-vous et la dernière station à fermer ses portes a été Super Besse, le 19 avril. »

QUAND LA RECHERCHE EXPORTE SES CONCLUSIONS SUR LE TERRAIN



PIERRE SPANDRE EST CHERCHEUR ET TRAVAILLE, DEPUIS OCTOBRE 2013 DANS LE CADRE D'UNE THÈSE DE DOCTORAT EN NIVOLOGIE (SCIENCES DE LA TERRE), SUR UN SUJET QUI INTÉRESSE LES DOMAINES SKIABLES : « **ANALYSE ET SIMULATION DE LA GESTION DE LA NEIGE DANS LES STATIONS DE SPORTS D'HIVER** ».

Cette étude a été initiée par Samuel Morin, Directeur du Centre d'Études de la Neige (Météo France – CNRS, CEN) et Emmanuelle George-Marcelpoil (IRSTEA), et financée essentiellement par la Région Rhône-Alpes (Arc Environnement). Ce projet requiert des observations de terrain pour évaluer les modèles et approches développés dans le cadre de cette thèse, quelques stations étant très impliquées dans les travaux de recherche et dans l'application sur le terrain.

Les objectifs sont de mieux comprendre l'impact du travail de la neige sur les propriétés du manteau neigeux en station, tout en tenant compte des contraintes économiques et sociales des entreprises de domaines skiables. Pour au final, construire un outil de modélisation des conditions d'enneigement sur les pistes qui fournira des informations objectives sur les incertitudes d'enneigement de nos stations, notamment face aux effets du changement climatique. À terme, cet outil pourrait également être intégré à des outils d'aide à la décision ou d'optimisation de la gestion de la neige.

Pour Pierre Spandre, « *il est important de noter que ce travail s'appuie sur une modélisation existante, celle de Météo France. La chaîne de modélisation SAFRAN – Crocus est bien connue des profession-*



nels de la montagne, y compris en station, puisqu'elle contribue à l'établissement des prévisions de risque d'avalanche. Elle s'appuie entre autres sur les observations nivo-météorologiques réalisées par de nombreuses stations de sports d'hiver, qui sont une source unique d'information sur les conditions météorologiques en zones de montagne. Notre projet de recherche essaie de développer une approche complémentaire à l'utilisa-

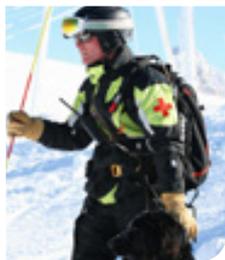
tion de SAFRAN –Crocus (utilisé pour le suivi et la prévision de l'enneigement naturel) en prenant en compte le travail de damage et de production de neige de culture ». Autrement dit, le modèle devrait pouvoir à terme estimer les besoins d'enneigement sur la piste en fonction des conditions météorologiques et de l'enneigement naturel mais aussi de l'action de l'homme avec le damage et la production de neige.

La construction en cours de cet outil se fait avec les domaines skiables pour comprendre leurs pratiques. Une première version des modules de modélisation du damage et de gestion de production est aujourd'hui opérationnelle. Le travail des chercheurs consiste maintenant à comparer les données de l'outil avec des observations sur le terrain. D'où de vastes campagnes sur les pistes qui ont eu lieu cet hiver et qui pourraient se poursuivre en 2015-2016. *« Globalement, nous sommes très optimistes. Les premiers résultats montrent une bonne cohérence entre les données de l'outil et la réalité du terrain. Notre outil de modélisation est prometteur. L'implication des domaines skiables reste au cœur de notre travail car il est essentiel d'échanger pour aller au bout de nos travaux et fournir un outil efficace pour l'analyse et la représentation des modes de gestion. »*

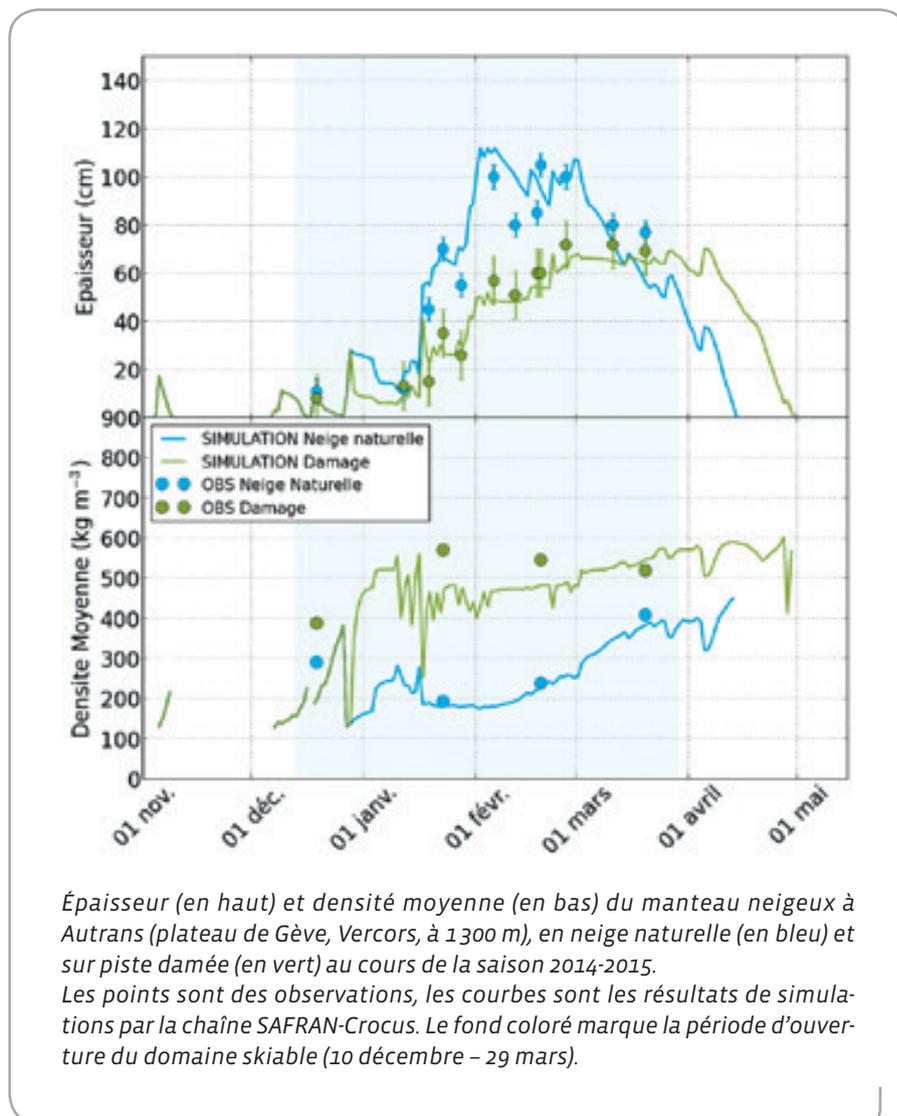
LES 2 ALPES, LE DAMAGE PERFORMANT

ARNAUD GUERRAND,

Responsable
du Pôle neige
de la station
des 2 Alpes



Arnaud Guerrand travaille depuis 10 ans en étroite collaboration avec Météo France sur le recueil des données nivologiques en lien avec le risque d'avalanche et le suivi du glacier. Un sujet d'autant plus important pour ce professionnel de la neige qu'il gère aussi le damage de la station. Sa rencontre avec les chercheurs le conforte dans son idée que le travail de la neige est de plus en plus pointu et peut avoir un impact économique de taille. Pour le professionnel des 2 Alpes, *« nos objectifs sont multiples : garder la neige le plus longtemps possible en économisant nos machines, sachant que sur le glacier le damage est réalisé toute l'année. Pour mémoire, le coût de fonctionnement annuel d'une dameuse est d'environ 50 000 euros et son coût d'achat de plus de 300 000 euros. En travaillant la neige de façon rationnelle, on peut*



Épaisseur (en haut) et densité moyenne (en bas) du manteau neigeux à Autrans (plateau de Gève, Vercors, à 1 300 m), en neige naturelle (en bleu) et sur piste damée (en vert) au cours de la saison 2014-2015. Les points sont des observations, les courbes sont les résultats de simulations par la chaîne SAFRAN-Crocus. Le fond coloré marque la période d'ouverture du domaine skiable (10 décembre – 29 mars).

tenir la neige mais aussi les machines plus longtemps. On peut imaginer ne les remplacer que tous les 6 ou 7 ans, voire plus. » Une motivation qui n'a pas échappé aux chercheurs. La station des 2 Alpes est donc devenue un terrain d'analyse, comme Tignes, Chamrousse et le domaine nordique d'Autrans. Dès l'été 2014, les premières mesures ont été faites sur le glacier, skiable tout l'été depuis le Dôme de la Lauze à 3 568 mètres, avec des tests sur l'impact de la fraise, de la pression de la machine sur la neige. *« Ces données nous donnent aussi des indications précieuses sur la nécessaire propreté de la neige. Plus c'est blanc, moins ça fond. C'est ce qu'on appelle l'albédo, une valeur physique qui permet de connaître la quantité de lumière solaire incidente réfléchiée par une surface. À partir de ces mesures, nous pouvons adapter le travail des dameuses pour*

que la neige reste propre », indique Arnaud Guerrand. Les chercheurs sont revenus cet hiver pour observer et comparer les propriétés de la neige naturelle avec celles de la neige damée, avec ou sans neige de culture. Autant de sujets d'amélioration qui permettent année après année de conserver la neige le plus longtemps possible.



UNE ÉVOLUTION DES MÉTIERS DU DAMAGE ET DE LA NEIGE

Les travaux de recherche, et leur prise en compte dans les stations pilotes par les professionnels du damage, ont une conséquence importante sur l'évolution du métier de dameur. En développant une vision de gestionnaire de la neige, ces travaux en font une profession en constante évolution. Après des travaux de recherche sur les propriétés physiques du manteau neigeux alpin, en lien avec le travail de recherche exposé plus haut, Carlo Maria Carmagnola a rejoint l'entreprise Dianeige et travaille aujourd'hui à l'intégration des modèles de recherche dans la chaîne opérationnelle des stations. À commencer par la formation. *« Nous avons intégré une présentation simplifiée des conclusions de nos recherches dans la formation de conducteur d'engin de damage mais aussi dans celle des responsables d'équipe. L'objectif est de montrer comment les pratiques de damage peuvent changer les propriétés de la neige et donc impacter les plans de travail des services des pistes. »*

Ainsi, une neige travaillée pour être dense et donc plus compacte a un effet sur les échanges thermiques de l'ensemble du manteau neigeux. Avec cette technique, le froid pénètre jusqu'au fond du manteau neigeux pendant la nuit et le rend donc moins sensible au réchauffement pendant la journée. *« Ces choses que les professionnels connaissent grâce à leur expérience du terrain, nous les quantifions et les modélisons, avec des objectifs d'efficacité et donc de réduction des coûts. »*

À Serre-Chevalier, un projet mené avec Météo France a permis de quantifier le surplus de production de neige de culture. L'enneigement naturel sur différentes zones d'une piste dédiée a été simulé avec Crocus. À partir de cette projection, les chercheurs ont déduit la quantité de neige de culture à produire en fonction des propriétés topographiques et des conditions nivométéorologiques. Des seuils de production ont été fixés pour cette piste « clé » retour station, une piste bleue très fréquentée. D'autres pistes vont être ainsi modélisées l'hiver prochain et à terme c'est l'ensemble du domaine skiable qui pourrait être géré

de manière optimale sous réserve de fournir les données d'entrée nécessaires.

DES FORMATIONS ACTUALISÉES

Enfin, DSF et Dianeige travaillent à l'intégration, dans le support pédagogique à l'usage des candidats à l'examen CQP de conduite d'engin de damage, des connaissances complémentaires sur ces nouvelles méthodes de gestion de la neige.

Un nouveau chapitre intitulé **« La nivologie appliquée au métier de conducteur d'engin de damage »** développera ces différentes ressources issues de la recherche et viendra s'ajouter à celui sur les **« Notions de nivologie »** réalisé en collaboration avec le Centre d'Études de la Neige (Météo-France – CNRS).

Autant de nouvelles connaissances qui devraient attirer de nouveaux professionnels vers les métiers de la montagne. L'intérêt que présente ce savoir-faire justifiera d'ailleurs la construction d'un module de formation.



LES VACANCES À LA NEIGE, C'EST CLASSE !

« FABRIQUER UN SKIEUR » DEMANDE DU TEMPS ET, ON LE SAIT AUJOURD'HUI, LE SKI EST UN LOISIR QUI SE TRANSMET AU SEIN DE LA FAMILLE OU AU SEIN DE LA TRIBU. PEU DE CHANCE DE SKIER UN JOUR SI VOUS N'AVEZ PAS DANS VOTRE ENTOURAGE PROCHE UN OU PLUSIEURS AMATEURS DE GLISSE. SURTOUT SI VOUS N'HABITEZ PAS EN MONTAGNE !



Egalitaires et populaires, les classes de neige ont permis à tous les enfants d'apprendre à skier.

Ce constat, conjugué au fort recul des classes de neige, qui étaient un des leviers de régénération de la clientèle française, est un signal d'alerte fort pour le renouvellement de la clientèle des stations.

Depuis plusieurs années, les acteurs de la montagne pointent du doigt les raisons de cette désaffection des organisateurs de séjours pour les enfants dans le cadre scolaire : difficultés administratives et financières dans l'organisation, sentiment de complexité du produit et pression foncière et normative sur les centres

de vacances. Depuis les années 50, des millions de Français ont découvert le ski grâce aux classes de neige. Mais la chute est vertigineuse : -30 % au début des années 2000 et -40 % ces dernières années.

Fort de ce constat, l'Association des 3 Vallées a lancé l'opération Easy Rider. Avec entre autres, l'accueil depuis deux hivers dans les stations des 3 Vallées, de classes de neige grâce à une organisation partenariale entre tous les acteurs, les 3 Vallées (RM, mairies et OT), les ESF des 3 Vallées, l'UNSS, L'USEP...

Cette saison encore, plus de 100 élèves alsaciens ont été invités une semaine pour découvrir les plaisirs de la montagne et des sports d'hiver.

Du dimanche 12 au samedi 18 avril 2015, ce sont **4 classes de primaire et secondaire qui ont profité des joies du ski de printemps** à Val Thorens (4^e du collège Wolf de Mulhouse), Méribel (CE2 de l'école Rhin-Arc-En-Ciel de Fessenheim), Courchevel (CE1 de l'école de l'Illberg à Mulhouse) et aux Ménuires (4^e du collège Jean-Paul de Dadelsen à Hirsingue).

Pour **Vincent Lalanne**, Directeur de l'Association des 3 Vallées, cette opération répond à une double volonté : **« contrecarrer l'idée d'un domaine skiable inaccessible alors que les 3 Vallées sont un véritable terrain d'apprentissage pour les débutants. Et faire savoir que sur notre territoire, il existe encore des centres de vacances actifs. Ce n'est pas forcément l'idée qu'on se fait de Courchevel qui dispose pourtant de plusieurs centres fonctionnant quasiment à l'année avec des enfants de toute la France. À Méribel et aux Ménuires par exemple, des classes de neige anglaises viennent régulièrement tout l'hiver favoriser l'apprentissage du ski aux jeunes britanniques grâce à des Tours Operator spécialisés. »**



Même si le temps consacré à l'apprentissage du ski a fortement diminué, les classes de découverte restent un moyen d'initier une large frange de la population aux joies de la glisse.

Cette belle initiative a permis de partager tous ensemble l'émerveillement et créer une forte envie pour les enfants de revenir avec leurs parents. Pour les instituteurs et professeurs, tout avait été fait pour leur faciliter la vie. **« Pour un enseignant, monter un séjour au ski est d'une complexité incroyable. Toutes les embûches sont au tableau noir, à commencer par les notions de responsabilité. Nous avons donc mis en place une organisation transversale et tout le monde a joué le jeu, à commencer par les Écoles du Ski Français. »** Les moniteurs ont fait bien plus que de l'apprentissage en s'impliquant dans le projet pédagogique de découverte du milieu montagnard.

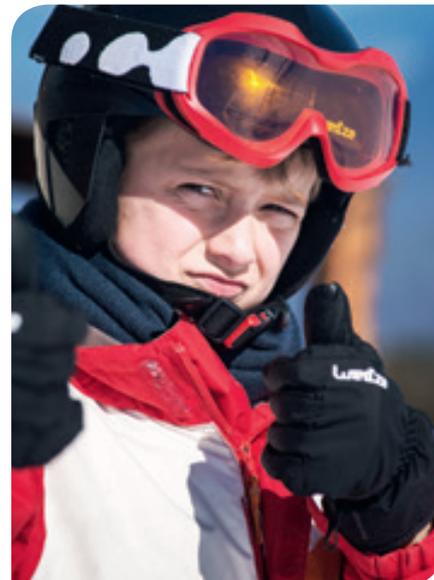
Les offices de tourisme ont proposé des activités de découverte complémentaires au ski, patinoire, randonnées raquettes... Enfin, et c'est un des effets majeurs de l'opération, en recevant les encadrants, les élus locaux ont redécouvert la réalité des classes de neige. **« C'est important pour envisager l'avenir et passer de l'intention à l'action. Faciliter le retour des organismes qui gèrent les centres de vacances ne peut se faire qu'avec des décisions collectives et publiques, comme par exemple la protection du foncier. »**

En se positionnant comme « lanceur d'idées », l'Association des 3 Vallées passe maintenant le relais à chaque station.

« À chacune d'entre elles d'en faire un vrai produit spécifique, "ni déclassé, ni has been" ». Les lits de découverte sont aussi importants que les autres. Le travail de fond est engagé et tous les acteurs, y compris Domaines Skiabiles de France, sont conscients de l'importance de cette remise sur le marché de lits pouvant être occupés à 100 % entre les classes de neige, les classes vertes, les classes environnementales...

C'est aussi une belle illustration pour nourrir l'action conduite par l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne en faveur de la relance des classes de découverte.

Créer des souvenirs à vie et donner envie de revenir avec leurs parents.



LES DOMAINES SKIABLES S'OUVRENT AUX USAGES FESTIFS ET LUDIQUES

COMMENT SE RÉINVENTER, POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT, RÉPONDRE AUX ATTENTES D'UNE CLIENTÈLE TOUJOURS EN QUÊTE DE NOUVEAUTÉS OU PRÉPARER LA CLIENTÈLE DE DEMAIN ?

TELLES SONT LES QUESTIONS QUE SE POSENT TOUS LES PROFESSIONNELS DU TOURISME DE MONTAGNE. SANS PERDRE DE VUE QUE LE SKI RESTE L'ADN DES STATIONS ET QUE SANS GLISSE, POINT DE SALUT.

Depuis quelques années, en marge des animations classiques se développent des événements décalés et festifs et des lieux organisés pour que le client ressente les « bonnes vibrations » directement sur les pistes. Pour « vivre et partager de nouvelles expériences ». La liste des festivités est longue et intéresse une nouvelle génération de visiteurs, en quête de toujours plus d'interactions émotionnelles et participatives avec le lieu où ils passent leurs vacances. Sur les domaines skiables, cette nouvelle vague prend des formes très différentes selon les stations et les massifs, allant du grand concert sur les pistes aux « full moon » en passant par les expositions d'art contemporain, les villages éphémères ou les bars en plein air pour danser et s'amuser skis aux pieds. Sans oublier l'ensemble de l'offre de loisirs d'après-ski moins décalée mais tout aussi ludique: luge, espaces ludiques ou aqualudiques, etc.

Ces lieux, parfois excentriques et très branchés, sont devenus des points de passage incontournables pour une nouvelle génération de skieurs et soulèvent, pour les gestionnaires des pistes et des remontées mécaniques, des questions liées entre autres à l'évolution du produit, de la clientèle et à la sécurité.



Festival Rock the Pistes dans les Portes du Soleil.

MILLE8, UN ESPACE INNOVANT AU CŒUR DE LA STATION

Laurent Chelle, PDG d'ADS, filiale de la CDA, est convaincu d'une chose. *« Dans tout projet innovant sur l'offre client, il faut avant tout garder à l'esprit que nos visiteurs sont en quête d'émerveillement, d'enchantement et que c'est notre milieu naturel qui peut leur procurer ce sentiment. Mille8 répond à cet enjeu en offrant un espace ludique, sans dénaturer le beau terrain de jeu des Arcs. »*

Avec cet espace **Mille8** offre aux clients des Arcs, et du domaine Paradiski, un super-concentré d'activités ludiques et festives autour de la glisse. Accessible aux piétons et skieurs en journée et en soirée, il se compose d'un nouveau centre aqualudique de 3 800 m², directement situé sur les pistes. Côté glisse, Mille8 réunit une piste découverte, une piste de luge sur neige, un espace freestyle, un espace enfants et une zone débutant. Le tout sécurisé, scénarisé et animé.

« Au départ, il y a la volonté de créer un terrain de jeu à proximité d'Arc 1800. Pour répondre aux enjeux de reconstruction des flux, aux besoins d'animations au cœur de la station et pour travailler de façon intelligente sur le sentiment d'insécurité qui se développe parfois sur les pistes. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une innovation. Nous intégrons simplement sur 50 hectares un ensemble d'activités liées à la glisse et au ressourcement et qui permettent au client de vivre de nouvelles expériences. C'est la raison pour laquelle par exemple, nous avons bougé les lignes des horaires sur la piste de découverte avec des prolongations jusqu'à 19h30 soit 2 heures et demie de ski en plus. Chaque activité contribue à susciter la curiosité et l'envie. »

Le bilan du premier hiver est satisfaisant. Les espaces de découverte pour les enfants ont eu un énorme succès. Les animations vont se multiplier l'hiver prochain avec un objectif, *« continuer à surprendre nos hivernants. Nous avons aussi accepté la possibilité de nous tromper et c'est le cas avec la piste de bosses qui n'a pas eu le succès escompté, mal positionnée entre une sorte de nouveau snowpark et un boardercross. Nous sommes en train de*



L'espace aquatique de Mille8 à Arcs 1800

réimaginer cet espace que les ados y trouvent leur compte dès la saison prochaine. »

Ce projet est suivi de très près par la direction du groupe Compagnie des Alpes, auquel appartient ADS et **Mille8** pourrait inspirer d'autres sites. À terme la station espère gagner 1 séjour par lit sur Arc 1800 à l'horizon 2019, soit environ 132 000 nuitées de plus en 4 ans.

36,2 millions d'euros

C'est le montant total de l'investissement porté par ADS, la société d'exploitation du domaine skiable Les Arcs/Peisey-Vallandry et la commune des Arcs/Bourg Saint Maurice pour le projet Mille8



Aménagement en bordure d'une des pistes de l'espace Mille8 à Arcs 1800, avec exploitation nocturne.

SAINT-GERVAIS RAJEUNIT SA CLIENTÈLE

« LE DOMAINE SKIABLE DOIT DEVENIR UN ESPACE DE PLUS EN PLUS LUDIQUE, UN TERRAIN DE JEU POUR DIFFÉRENTS TYPES DE CLIENTS. DANS NOTRE STRATÉGIE, NOUS AVONS COMPRIS QU'IL ÉTAIT RISQUÉ D'AVOIR UN POSITIONNEMENT EXCLUSIF. NOTRE CŒUR DE CIBLE RESTE LA CLIENTÈLE FAMILIALE MAIS C'EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ DE RÉPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES ET DE PRÉPARER L'AVENIR. »



Le message de Didier Josephe, Directeur de l'Office de Tourisme de Saint-Gervais Mont Blanc est direct et clair. Il s'appuie sur l'impact qu'a eu l'arrivée de la Folie Douce sur le secteur du Mont Joux.

« Cette arrivée s'est faite en même temps que la mise en service d'un nouveau télé-siège. À un endroit considéré comme la colonne vertébrale du domaine skiable avec un million de passages et un exceptionnel panorama sur le Massif du Mont Blanc, l'effet a été immédiat, à commen-

cer par la presse qui a salué cette ouverture comme le signe d'un rajeunissement de la station. » Un constat partagé par Alexandre Merlin de la STBMA, le directeur du domaine skiable de Saint-Gervais, même s'il est encore trop tôt pour quantifier les variations de fréquentation.

La station a vu arriver une nouvelle clientèle plus jeune. Mais l'effet le plus surprenant tient au fait que la clientèle familiale n'a pas boudé son plaisir en assistant aux spectacles de cabaret après une belle mati-

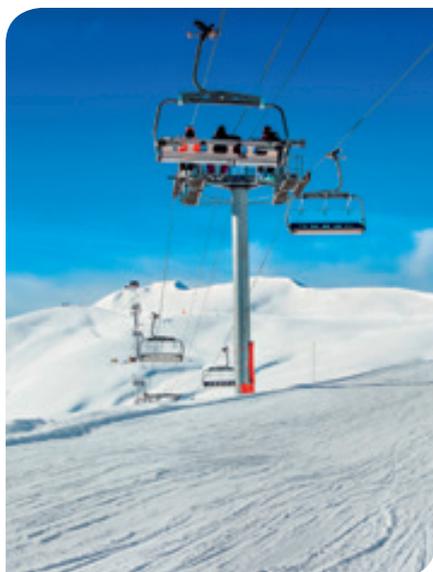
née de ski. Avec 50 créations d'emplois à la clé et une adaptation réelle à la clientèle de Saint Gervais et de Megève. La Folie Douce a su se glisser dans l'environnement local. Et devenir un vrai partenaire des animations et des événements de la station, sans heurter les plus sceptiques. Pour Didier Josephe, le plus important aujourd'hui est l'effet d'entraînement induit qui conduit d'autres prestataires à s'intéresser à de nouveaux segments de clientèle.

SAVOIE MONT BLANC TOURISME, LE SKI AU CŒUR DES NOUVELLES ATTENTES

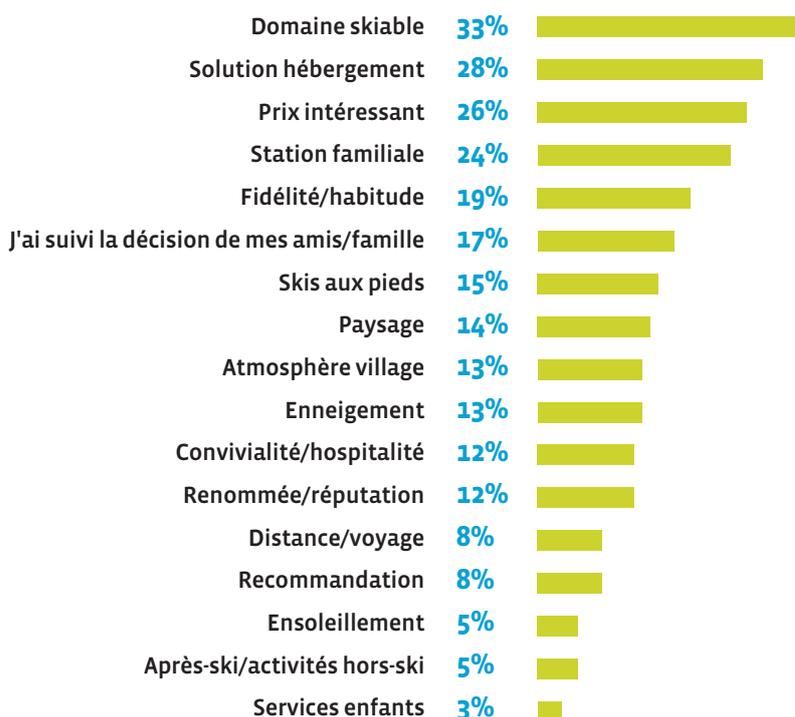
CRÉÉ PENDANT L'HIVER 2013-2014, L'OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS CLIENTS DE SAVOIE MONT BLANC A POUR OBJECTIF DE MIEUX CONNAÎTRE LA CLIENTÈLE FRANÇAISE QUI SÉJOURNE SUR LE TERRITOIRE. IL S'AGIT DE CONTRIBUER À DONNER DES ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES AU PLAN MARKETING STRATÉGIQUE DE SAVOIE MONT BLANC TOURISME ET FOURNIR AUX PROFESSIONNELS DES INDICATIONS PRÉCIEUSES SUR L'ÉVOLUTION DE LEUR CLIENTÈLE.

Pour Carole Raphoz, responsable de l'Observatoire SMBT, « Connaître le client depuis le processus de choix de la station jusqu'à la satisfaction finale est essentiel pour tous les professionnels. »

Fonctionnant sur la base d'enquêtes en ligne sur un échantillon représentatif de clients de plus de 18 ans ayant effectué au moins un séjour aux sports d'hiver pendant la saison 2013-2014, l'Observatoire a livré ses premières conclusions en juin, confirmant la place du domaine skiable en tête des critères de choix d'une station. Un constat qui se confirme si on regarde les analyses liées aux activités dans la station : 85 % des personnes interrogées pratiquent une glisse alpine (ski, snow-board, etc.).



CRITÈRES DE CHOIX



Source : Observatoire des clientèles SMBT.
Plusieurs réponses possibles.



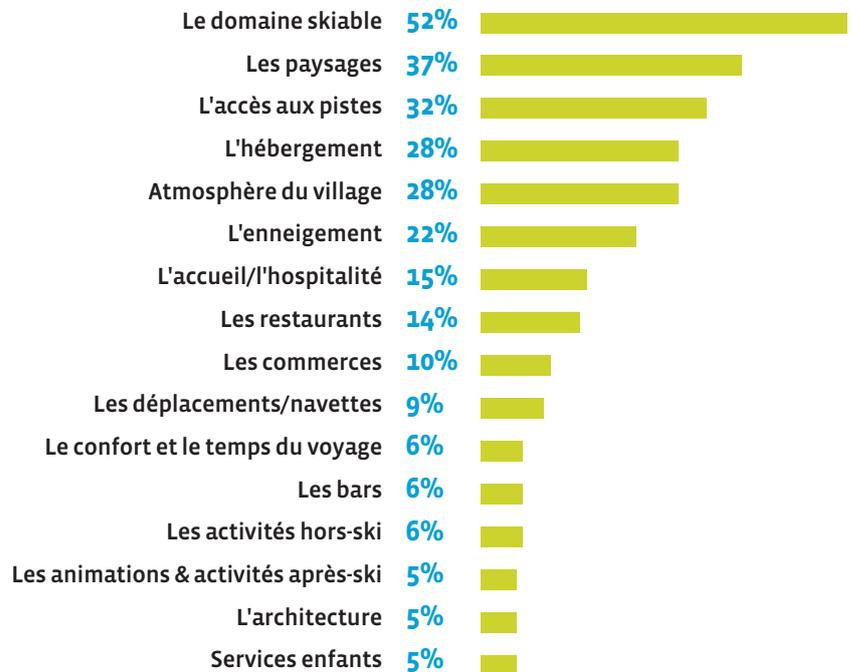
CLASSEMENT DES ACTIVITÉS

À la lecture des analyses de l'Observatoire, environ une personne sur deux (54 %) utilise les activités liées aux animations, spectacles et événements extérieurs. À noter toutefois, l'arrivée en force des piscines, centres aquatiques et activités de bien-être.

« Le succès des produits émergents sur les pistes confirme que l'important, c'est que le client reste connecté à la montagne, au paysage et aux panoramas. Quelle que soit l'activité, même celle qui peut paraître la plus décalée par rapport à l'identité montagnarde. Parmi les facteurs de satisfaction, le domaine skiable rentre à 52 %, le paysage à 37 % et l'accès aux pistes à 32 %. Tout est dit dans ces trois chiffres auxquels on peut ajouter la qualité de l'enneigement à 22 %. »

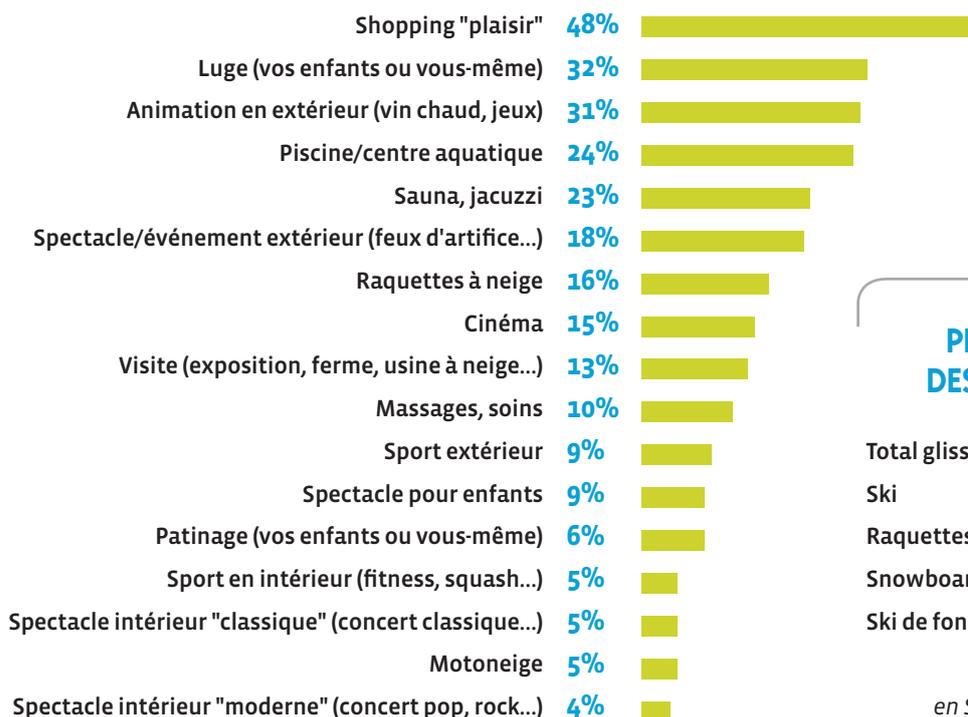


FACTEURS DE SATISFACTION

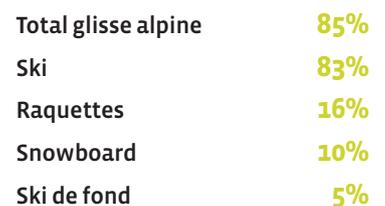


Source : Observatoire des clientèles SMBT.
Plusieurs réponses possibles.

ACTIVITÉS APRÈS-SKI



PRATIQUE ABSOLUE DES ACTIVITÉS NEIGE



Non-skieurs absolus en Savoie Mont Blanc : 13%

**ENTRETIEN
AVEC
VINCENT
ROLLAND**
Président
de Savoie
Mont Blanc
Tourisme



« DIVERSIFICATION N'EST PAS SUBSTITUTION MAIS COMPLÉMENTARITÉ »

« Sur quelle clientèle s'appuie cette nouvelle façon de vivre les vacances à la montagne ? »

Il est dangereux de généraliser. Un des atouts de la montagne française est de pouvoir proposer des stations diversifiées pour tous les types de clientèles. Avec 110 stations, Savoie Mont Blanc offre un choix généreux, inégalé dans le monde. C'est ce qui en fait la 1^{re} destination mondiale de sports d'hiver.

Auteur d'un rapport parlementaire en 2006 sur l'attractivité des stations de sports d'hiver française, le co-Président de Savoie Mont Blanc Tourisme, par ailleurs Vice-président du Conseil départemental de Savoie, connaît bien le sujet. Pour lui, le préalable à intégrer est clair : les fondamentaux d'un séjour en montagne réussi reposent sur l'envie de se retrouver en tribu, de vivre des sensations fortes et de faire la fête autour du ski. « **Sans le ski, tout est fini** ». C'est l'objet de la belle campagne de communication de SMBT autour de La Fabrique à Souvenirs.

« *L'idée n'est pas de promouvoir une image passéiste et un peu pesante de la montagne mais au contraire d'illuminer les journées de loisirs, d'activités et de rencontres pétillantes. Avec un principe marketing essentiel : ne jamais négliger ses bases, en l'occurrence ici, le ski, la nature et les paysages. Et de tenir compte de la richesse territoriale propre à chaque territoire.* »

L'offre festive, avec La Folie Douce, Rock on the Pistes sur les Portes du Soleil, le Bun J Ride à Tignes ou le Mountain Twister des Saisies (ci-dessus), intéresse une clientèle internationale, plutôt jeune, souvent en tribu, à la recherche de sensations fortes. Il s'agit de créer une rupture avec le quotidien et le côté festif y participe activement.

En complément, les stations se mettent aujourd'hui à scénariser certaines pistes pour créer une forme d'intermédiation entre le visiteur et la montagne. L'idée est de sublimer l'environnement pour un public en recherche de contemplation. Sans mettre en danger et impacter la nature puisque ces pratiques sont localisées sur certains espaces et à des moments encadrés. Dans une certaine mesure, les « Pas dans le vide » à l'image de celui de l'Aiguille du Midi à Chamonix (ci-contre), participent à cette mise en scène du paysage de montagne associée à la proposition de sensations fortes, et même vertigineuses !

Y a-t-il un risque à cette segmentation ?

Je ne pense pas. Cette segmentation répond à une demande de la clientèle et répond à des exigences claires. En France, il s'agit d'espaces organisés sur une partie de la station. On crée des zones pour les débutants, pour les ados, pour les contemplatifs... En Autriche, cette segmentation s'applique carrément aux stations qui vont au bout de leur concept, à l'image de Ischgl qui promeut une montagne très festive ou de Serfaus positionnée famille. On appelle ça le « gemütlichkeit » autrement dit le « se sentir bien à la maison », qui est un vrai concept. Finalement, ce qu'il faut retenir c'est qu'au sein de la montagne plurielle, l'offre festive a sa place à condition d'être dans la mesure.

Quels sont les signes positifs sur la capacité du monde de la montagne à rester créatif sans perdre son âme ?

Depuis 25 ans que le déclin est annoncé, les stations sont toujours là. Grâce à une remise en cause et une capacité d'adaptation qui n'a rien d'un renoncement. La pratique du ski s'insère dans un espace naturel préservé, que ce soit dans les phases d'aménagement ou pendant l'exploitation. Les montagnards sont conscients de la place de la montagne dans l'imaginaire collectif et ne feront rien qui pourrait briser la magie. C'est la responsabilité collective des acteurs de la montagne de garantir la préservation de ce qui fait venir les vacanciers : l'émerveillement, l'enchantement devant les paysages. Le côté festif et extravagant peut y trouver sa place s'il accepte cette responsabilité collective.



LE POINT DE VUE DE LA FNSSDS* SUR LES USAGES FESTIFS ET LUDIQUES

ANDRÉ PLAISANCE, MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE (VAL THORENS/LES MÉNUIRES) PRÉSIDE CETTE ASSOCIATION CRÉÉE EN 2010. INSTANCE DE CONCERTATION SUR TOUTES LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ ET DE SECOURS SUR LES DOMAINES SKIABLES, LA *FÉDÉRATION NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DES SECOURS SUR LES DOMAINES SKIABLES (FNSSDS) EST LE « PARLEMENT » DES PROBLÉMATIQUES DE SÉCURITÉ SUR PISTES.

ANDRÉ PLAISANCE
Président de la FNSSDS



Quelles sont les questions que soulèvent ces nouvelles pratiques ?

Je pense que ces questions ne sont pas nouvelles. Rappelons qu'il existe différents types de skieurs et qu'à côté des grands sportifs qui passent leur journée sur les pistes ou des contemplatifs qui se satisfont du grand air et de la nature, existe depuis toujours une clientèle qui aime déjeuner dans les restaurants d'altitude ou amener dans son sac à dos de quoi faire la fête au sommet. Cela fait partie du séjour et concerne une frange infime de skieurs. Les nouvelles formes que prend cette offre festive sur les pistes ne changent rien au sujet : **ce type de consommation fait appel à la responsabilité individuelle liée à l'appréciation du danger que chacun peut représenter pour les autres.**



La prise en compte de ces nouvelles pratiques est à la frontière entre la sécurité publique et la sécurité des pistes : comment articuler les moyens de surveillance et de prévention des différents acteurs ?

Face à des comportements excessifs, les services des pistes sont vigilants. Les pisteurs-secouristes sont d'excellents professionnels qui savent repérer et gérer ces situations.

Il faut rappeler que la montagne est un domaine de liberté et qu'à ce titre, personne ne souhaite voir ces espaces investis par des forces de sécurité, la gendarmerie en l'occurrence. Dans tous les cas, quand des situations dérapent et qu'on touche à la responsabilité pénale, les pisteurs-secouristes peuvent faire appel aux gendarmes. C'est déjà arrivé.

Mais ces interventions ponctuelles sont loin de faire du sujet un débat d'actualité.

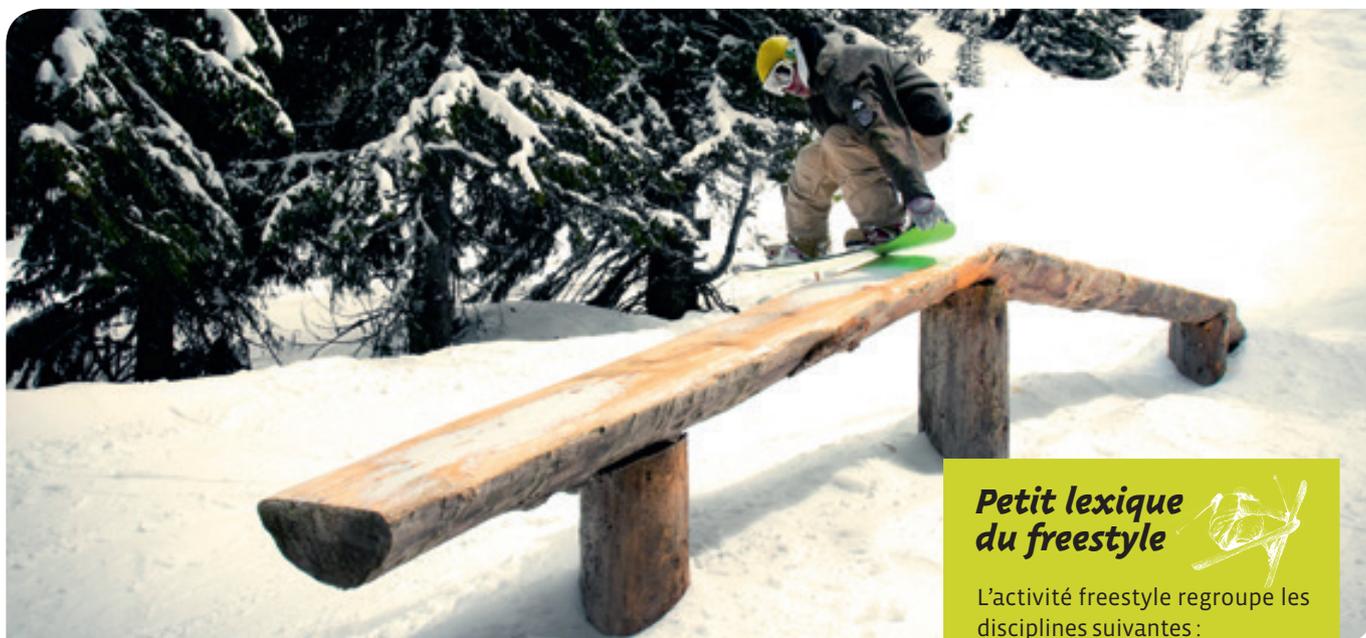
C'est une évidence, tout est dans la mesure. Et la prévention reste le meilleur moyen d'éviter les situations qui tournent mal. À Val Thorens, nous organisons en début de saison, une réunion d'information avec des juristes et des gendarmes. Le but est de rappeler aux professionnels de la restauration (et ça peut s'appliquer aux organisateurs d'événements) les règles en matière de vente d'alcool, en particulier aux mineurs. Ces réunions sont très suivies et prouvent que les professionnels sont responsables et conscients des enjeux.

« S'il fallait conclure sur le sujet, les deux mots-clés seraient mesure et responsabilité. »

ESPACES FREESTYLE

LE PLAISIR À TOUS LES ÉTAGES

AVEC L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE GLISSE ET LA TRANSFORMATION DES ATTENTES DE LA CLIENTÈLE JEUNE, LES DOMAINES SKIABLES SE SONT LANCÉ UN NOUVEAU DÉFI : CELUI DE METTRE EN PLACE DES « ESPACES FREESTYLE » ACCESSIBLES ET LUDIQUES.



Petit lexique du freestyle



L'activité freestyle regroupe les disciplines suivantes :

- slope-style,
- half-pipe,
- skicross et snowboardcross,
- big air

Le freestyle se pratique sur des modules, le nom donné aux aménagements composant un espace freestyle.

On distingue les modules simples qui n'ont qu'une seule zone d'appel et les modules complexes qui en ont deux ou plusieurs rapprochées.

Un module peut être réalisé en neige et/ou en élément(s) rapporté(s).

L'appellation de certaines pratiques comme le half-pipe et le big air correspond également à la désignation de modules.

À ce qu'on appelait autrefois les « nouvelles glisses », pratiquées sur les pistes, se sont progressivement substituées des glisses ludiques sur des espaces dédiés, devenues aujourd'hui une des conditions essentielles de l'attractivité des stations auprès d'une clientèle en attente d'expériences différentes.

En quelques années, on est passé de quelques modules sur un espace limité à des zones ou des pistes entièrement aménagées, adaptées à plusieurs niveaux de pratique et fréquentées par un large public. Un espace freestyle, composé d'un ou plusieurs parcours, est délimité, balisé, contrôlé et protégé des dangers à caractère anormal ou excessif. Au plan juridique, c'est une piste de ski. Mais elle présente des caractéristiques spécifiques puisque des modules y ont été introduits.

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES FREESTYLE

La mise en place de ces espaces dédiés a fait émerger de nouvelles approches dans l'aménagement des pistes. De la conception à la sécurisation, en passant par la construction et l'entretien, l'espace freestyle met en œuvre des compétences et un savoir-faire particulier de la part des professionnels de la neige. On est passé du damage au modelage. Pour **Serge Riveill** qui suit ce dossier pour Domaines Skiabiles de France met l'accent sur la sécurité.

« À chaque type de module correspond une pratique et des sensations. Le travail de la neige doit tenir compte des effets attendus. Il faut que l'aménagement soit ludique, pas trop difficile, être adapté au grand public et à la clientèle familiale dans une ambiance la plus sécurisée possible. »



Il met également l'accent sur la sécurité. **« Avant l'apparition de ces espaces, les jeunes cherchaient les mouvements de terrain, les bosses, les sauts, créant parfois eux-mêmes leurs modules dans des conditions de sécurité souvent aléatoires, sur le passage d'autres skieurs. On a tous vu des jeunes pratiquants faire le tour des enneigeurs. Aujourd'hui les espaces freestyle sont sécurisés avec des dispositifs de balisage, de signalisation, d'information, de protection, et des procédures de contrôle, d'ouverture et de fermeture. »**

Au fil des années, les espaces freestyle, qui au début s'appelaient les snowparks se sont imposés au sein des domaines skiables. **« C'est un lieu dans lequel on se sent pousser des ailes. Comme un tremplin vers plus de sensation, plus de liberté »,** rapporte un journaliste de France 2.

Même les jeunes enfants préfèrent aujourd'hui enchaîner les descentes sur un boardercross plutôt que de suivre les adultes sur les boulevards bien damés. **« C'est bien plus rigolo et je ne m'ennuie jamais. Il y a des virages qui font un peu peur et des sauts. Et à chaque fois, je vais de plus en plus vite »** affirme le petit Manoah, 6 ans et demi et une première étoile au compteur. Un témoignage qui confirme tout l'intérêt de l'investissement pour une station. Une famille reviendra plus volontiers sur un domaine skiable si chaque membre y trouve son compte.



À commencer par la génération Z, nourrie d'images numériques. Domaines Skiables de France le sait et travaille avec l'aide et le financement de la Fondation MAIF, à la mise au point d'une application ludique pour smartphone, destinée à familiariser les pratiquants avec la sécurité des espaces freestyle, bouclant ainsi le parcours entre la réalité du terrain et le virtuel avec comme fil conducteur « le plaisir de la glisse ».

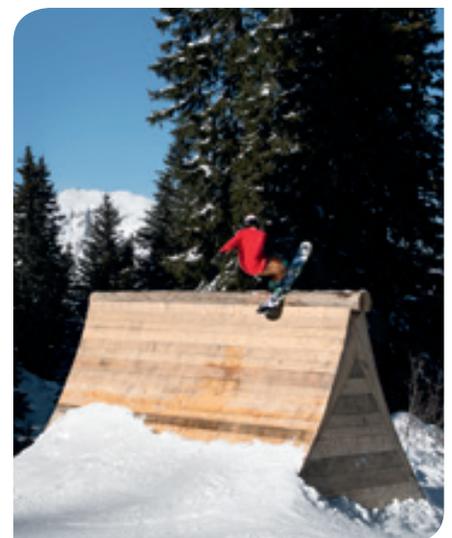
FORMATION, INNOVATION ET NORMALISATION

Domaines Skiables de France Formation travaille aujourd'hui à intégrer dès l'hiver prochain dans la formation des pisteurs-secouristes l'enseignement des « Principes de balisage, de signalisation et d'information sur les espaces freestyle ». C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont conduit Domaines Skiables de France et l'ADSP à passer la formation des pisteurs secouristes de 4 à 5 semaines.

Méribel Alpina a, pour sa part, formé cet hiver des conducteurs d'engins de damage à l'art de travailler la neige pour construire des modules.

Et le monde des pistes et des domaines skiables s'adapte pour suivre ce développement incontournable du produit ski. Une chenillette a même été spécialement conçue à Avoriaz pour le travail des modules.

L'actualité c'est surtout la publication par l'AFNOR (sous la référence NF S 52-107), en avril 2015, d'une nouvelle norme homologuée sur l'aménagement des espaces freestyle. Il s'agit avant tout de contenir une expansion tous azimuts en proposant des méthodes, de divulguer des conseils et des équipements pour rendre un espace freestyle attractif et accessible, en couvrant à la fois tous les niveaux de pratique et tous les aménagements : modules en neige, rails, boxes et éléments rapportés. Garantissant ainsi à la fois une meilleure prévention, une meilleure sécurité et une attractivité accrue avec plus de lisibilité pour les usagers quant aux difficultés des modules.



Résultat de plus de deux années de travail pour des sociétés d'aménagement du freestyle, la FFS, l'ADSP, l'ANMSM, DSF et l'ENSA, cette norme sera appliquée l'hiver prochain.

La norme prévoit des dispositions de balisage spécifiques aux espaces freestyle : ainsi pour indiquer le niveau de difficulté d'un module ou d'un parcours. On retrouve les couleurs classiques (vert, bleu, rouge et noir) mais auxquelles est associé un code lettres : XS/vert, S/bleu, M/rouge et trois niveaux L-XL-XXL pour le noir.

Enfin les balises comportent un cercle orange pour signaler qu'on entre dans un espace freestyle.

Domaines Skiables de France va proposer très prochainement à la profession l'achat d'un guide de lecture de la norme auquel sera jointe la norme NF S 52-107.

VISUELS DES BALISES UTILISÉES DANS LES ESPACES FREESTYLE À PARTIR DE LA SAISON 2015-2016



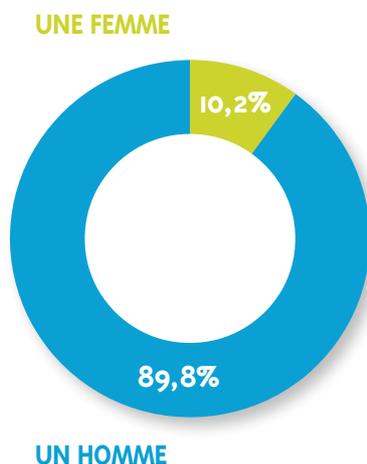
La norme NF S 52-107 remplace le référentiel de bonnes pratiques AFNOR BP S 52-107 « Aménagement des pistes de ski spécifiques » publié en novembre 2005.

QUI SONT LES PRATIQUANTS ?

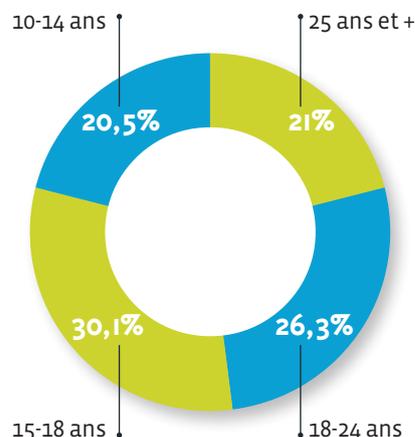
La réponse se trouve dans un rapport rédigé par Véronique Reynier, de l'UFRAPS de Saint-Martin d'Hères (38) et financé par la fondation MAIF. Au total plus de 1000 personnes présentes en snowparks ont été interrogées, dans 20 stations de l'Isère, de la Savoie, de la Haute Savoie et des Hautes Alpes. Ces personnes forment le panel des répondants à l'enquête. 30 % des personnes présentes en snowparks se trouvent en réalité être des contemplatifs (non pratiquants).



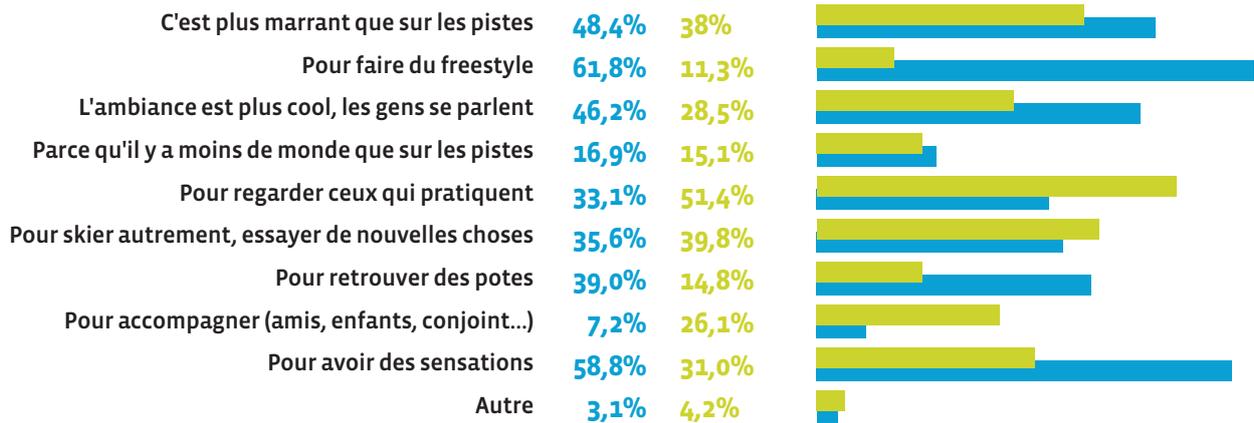
RÉPARTITION DES PRATIQUANTS SELON LEUR GENRE



RÉPARTITION DES PRATIQUANTS SELON LEUR CLASSE D'ÂGES



Quelles sont les principales raisons pour lesquelles tu te rends dans un snowpark ?



CONTEMPLATIFS & PRATIQUANTS

La recherche de sensation est la motivation des pratiquants mais il y a aussi beaucoup de contemplatifs.

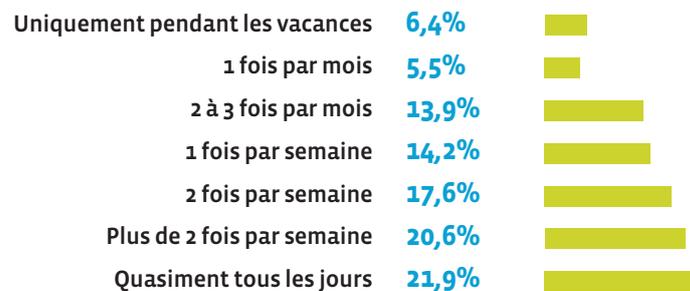
Généralement, au cours d'une journée en station :



RÉPARTITION DES PRATIQUANTS SELON LEUR FRÉQUENTATION DU SNOWPARK AU COURS D'UNE JOURNÉE

Le snowpark est la pratique principale pour ceux qui l'utilisent.

Pendant la saison d'hiver, tu te rends en station :



RÉPARTITION DES PRATIQUANTS DES DÉPARTEMENTS DE L'ISÈRE, DE SAVOIE, DE HAUTE-SAVOIE ET DES HAUTES-ALPES SELON LEUR FRÉQUENCE DE PRATIQUE

Panel : plus de 1000 répondants - UFRAPS 38

Les clientèles de piémont qui utilisent le snowpark sont des addicts.

FRANCE MONTAGNES REVOIT SA STRATÉGIE MÉDIA

COMMUNIQUER SUR LA MONTAGNE FRANÇAISE EST UNE MISSION QUI NÉCESSITE DES ADAPTATIONS ET DES REMISES EN QUESTION RÉGULIÈRES. L'IMPACT DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION, L'ÉVOLUTION DES CIBLES ET DES MÉDIAS CONDUIT CETTE ANNÉE FRANCE MONTAGNES À REVOIR SON PLAN MÉDIAS ET METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE CRÉATION ET DIFFUSION DE CONTENU.

Avec aux commandes de ce chantier Michel Giraudy, Maire de Bourg Saint-Maurice et Président de France Montagnes et Michel Girard (SEM Chatel), Président de la commission web-communication de France Montagnes, l'organisation se donne pour objectif principal d'optimiser les moyens mis en œuvre tout en réduisant les coûts. Environ 800 k€ de la campagne hiver et 300 k€ de la campagne été seront refondus dans de nouvelles actions média.

Ce challenge est parti d'un constat simple : l'achat d'espace par France Montagnes ne permettait plus d'apporter une valeur ajoutée suffisamment forte par rapport à ce que font les stations, les massifs et les adhérents de France Montagnes.

La réflexion a donc porté sur un meilleur usage de ces moyens en créant de nouvelles fenêtres de communication pour la montagne française. 3 ou 4 partenariats média français (+ médias internationaux) seront créés pour mettre en valeur les messages forts de la montagne.

Bien négociés, ces partenariats permettront de toucher plus de monde et dans un format moins publicitaire. Pour ne pas perdre la main vis-à-vis des contenus médias, France Montagnes constituera un comité éditorial en son sein. Mais **en faisant confiance aux professionnels de l'information, les messages atteindront plus efficacement leurs cibles** en défrichant de nouveaux canaux de communication pour la montagne française.

Ces actions de communication viendront compléter les autres actions de France Montagnes qui perdurent :

- Le site www.france-montagnes.com qui devient 100% responsive.
- L'animation de la communauté #làhaut.
- L'opération « le Printemps du Ski ».
- La production de webzine.
- Les relations presse.
- Les actions (presse, CM...) sur les marchés étrangers UK, B, NL, y compris des partenariats avec certains TO.
- La coordination des situations de crise.
- L'événementiel, si possible en le renforçant (Saint-Germain des Neiges, Tour de France Montagnes).
- Les plans d'action communautaires (PAC).



APRÈS

- France Montagnes nouera des **partenariats avec 3 ou 4 médias puissants à audience nationale et médias internationaux** qui lui proposeront chacun une opération intégrée dans leur ADN/marque de fabrique, permettant de valoriser l'offre touristique de la montagne.

AVANT

- France Montagnes choisissait une cible (la femme, les jeunes, les clients étrangers : Anglais, Hollandais, Belges...).
- France Montagnes concevait une campagne de communication (« La montagne ça vous gagne », « J'adore la montagne », « la montagne bienfaits pour vous »).
- France Montagnes achetait de l'espace publicitaire.

TÉLÉSIÈGES : LES RISQUES DE CHUTE PASSÉS AU CRIBLE

LES TÉLÉSIÈGES CONCENTRENT LA MOITIÉ DU TRAFIC QU'ENREGISTRENT LES REMONTÉES MÉCANIQUES FRANÇAISES CHAQUE ANNÉE. LA CHUTE DE HAUTEUR DEPUIS UN TÉLÉSIÈGE RESTE UN RISQUE RARE, MAIS FAIT L'OBJET D'UNE ANALYSE SPÉCIFIQUE ET D'UN PLAN D'ACTION PARTICULIER.

La France possède le plus grand parc de remontées mécaniques du monde (environ 3 500 appareils). Elle enregistre chaque année entre 600 et 700 millions de passages sur les remontées mécaniques, pour seulement une trentaine d'accidents répertoriés comme « graves ».

À 92 %, les accidents survenant sur les remontées mécaniques sont liés au comportement de l'utilisateur. Les accidents mortels sont très rares (moins de 1 décès pour un milliard de passages). Cf. notre dossier sur la sécurité - magazine n°30 - juillet 2012.

FOCUS SUR LES TÉLÉSIÈGES

Sur l'ensemble de la saison d'hiver, les télésièges concentrent environ la moitié des passages recensés sur le parc français. L'étude de l'accidentologie de ces appareils fait principalement ressortir des « chutes à ski », c'est-à-dire des chutes intervenant alors que l'utilisateur se tient sur ses skis, en gare. Toutefois, une fraction des chutes est recensée alors que l'utilisateur est assis sur le siège, principalement au départ du siège ou à l'arrivée en gare. En raison de leur gravité potentielle, ces accidents ou quasi-accidents font l'objet d'un suivi tout à fait spécifique et d'un plan d'action particulier (cf. notre magazine n°33).



RÉPARTITION DES CAUSES D'ACCIDENTS DE REMONTÉES MÉCANIQUES (moyenne sur 8 saisons)

TIERS 5%

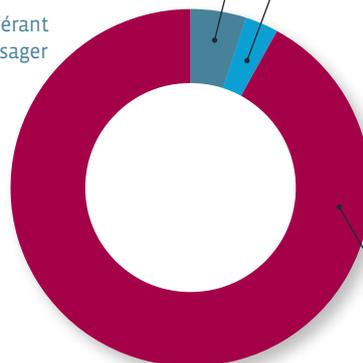
Le tiers est à l'origine de l'accident en interagissant avec le système ou l'utilisateur

SYSTÈME 3%

Le système est à l'origine de l'accident

USAGER 92%

L'utilisateur est à l'origine de l'accident



Source : Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés - STRMTG



À l'image de l'accidentologie générale, celle des chutes en télésièges est liée au comportement de l'utilisateur. La sensibilisation des usagers aux bons comportements occupe donc une part importante dans le plan d'action en cours, que ce soit au travers des messages véhiculés par les moniteurs de ski ou via les campagnes de prévention comme Skizzz.

En parallèle, les constructeurs et exploitants explorent le champ des solutions matérielles.

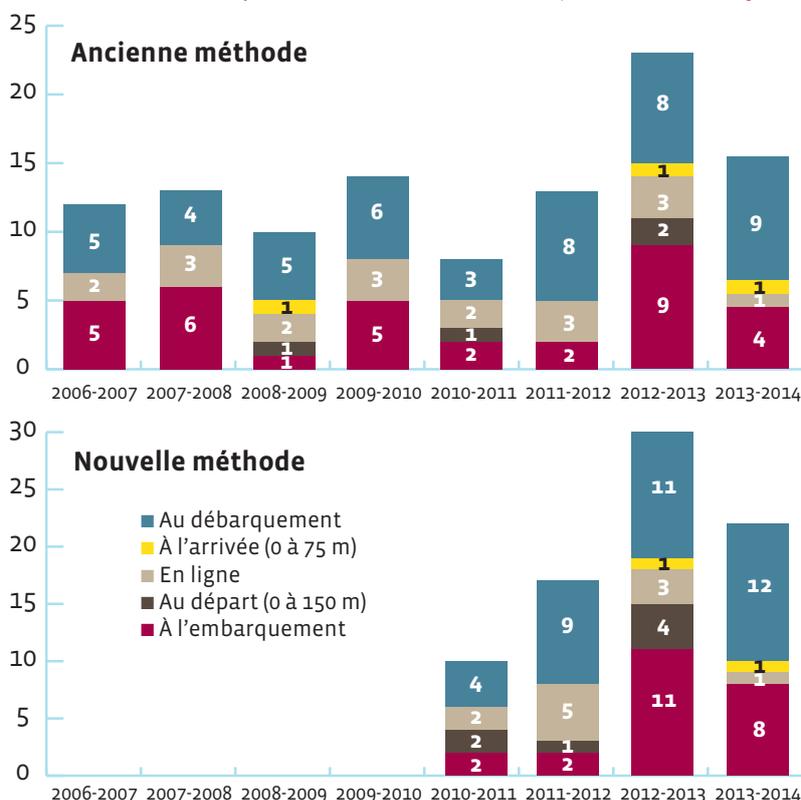
Domaines Skiables de France y participe activement : la Commission Remontées Mécaniques a bâti une grille d'analyse multicritères afin d'aider les exploitants à passer au crible l'organisation de l'embarquement et détecter ainsi tous les points d'amélioration possibles. Un guide expérimental sur l'optimisation de l'embarquement en télésièges à attaches fixes sera édité pour l'été.

La formation des personnels intègre ce sujet dans les supports pédagogiques (formation des conducteurs), que ce soit avec la technique ou pour une meilleure appréhension des comportements à risque des usagers.



RÉPARTITION DES ACCIDENTS AVEC BLESSÉS GRAVES SUR TÉLÉSIÈGE

(valeurs avec l'ancienne puis la nouvelle méthode de classification des blessés graves)



« Les trois quarts des accidents graves se produisent alors que l'utilisateur n'est pas encore assis sur le siège »

COMMENT LA TECHNIQUE PEUT-ELLE RÉDUIRE LES RISQUES DE CHUTE DEPUIS LES TÉLÉSIÈGES ?

Afin d'avoir une vision complète des solutions matérielles proposées, le STRMTG a produit une note de synthèse très attendue par les professionnels, qu'il a présentée à la commission des téléphériques fin 2013. En préambule, il constate que la prévention des chutes de hauteur nécessite de prendre en compte le fait que le fonctionnement des télésièges induit des contraintes :

- Des véhicules constitués de sièges qui ne peuvent donc être fermés complètement (on parle de véhicules ouverts).
- Des protections contre les chutes (garde-corps amovibles) pour permettre l'embarquement et le débarquement des passagers.

- Des garde-corps qui ne ferment pas complètement le vide (cf. impossibilité de fermer complètement un siège) avec une géométrie nécessairement définie pour tenir compte de la corpulence du plus grand nombre de passagers (ski assis par exemple).
- Des embarquements et débarquements de passagers sur des sièges en mouvement, ce qui peut perturber le positionnement des skieurs à l'embarquement ou conduire des usagers à anticiper le relevage du garde-corps à l'arrivée.

Deux pistes d'action sont activement explorées, depuis plusieurs années, au plan matériel. La première consiste à mettre en place des systèmes d'aide à l'exploitation pour aider le personnel à détecter les situations anormales ou prévenir les situations à risque potentiel. La seconde consiste à mettre en place des dispositifs additionnels sur les sièges pour limiter le risque de chute.

DISPOSITIFS ADDITIONNELS SUR LES SIÈGES

Preuve du foisonnement de la recherche et du développement qui existe sur ce sujet, de nombreux **types différents de dispositifs additionnels** sur les sièges ont été répertoriés par le Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG).

Aucun produit ne permet de traiter complètement la problématique des chutes depuis les télésièges. Et aucun non plus ne permet de s'affranchir de l'obligation d'accompagnement des personnes de moins de 1,25 m. Toutefois, chaque produit apporte un mieux en termes de sécurité que le STRMTG a jaugé dans son étude. L'étude identifie



Le garde-corps s'abaisse automatiquement jusqu'à hauteur des yeux puis l'utilisateur doit achever l'abaissement.



Le garde-corps s'abaisse automatiquement avant la sortie de gare.



aussi les limites de chaque solution, voire les risques qui peuvent être induits. C'est là que l'analyse révèle toute la complexité de ce sujet. Nous nous sommes contentés d'illustrer cette étude, avec l'accord du

STRMTG, sans aucune modification ou commentaire. Le STRMTG a séparé les fonctions élémentaires mais on peut retrouver sur un même appareil la combinaison de plusieurs d'entre elles.

1 GARDE-CORPS À MANŒUVRE SEMI-AUTOMATIQUE

Descriptif du système :

Manœuvre semi-automatique du garde-corps (abaissement et relevage).

Cible : Enfants + Adultes

Usage attendu : Embarquement + Départ + Ligne + Arrivée + Débarquement

Avantages :

Maîtrise du moment où doit être manœuvré le garde-corps.

Contraintes/Limites :

- Pas de garantie supplémentaire sur fin de la manœuvre à l'abaissement.
- Possibilité de relever garde-corps si non associé à un dispositif de verrouillage.
- Possibilité de glisser sous garde-corps si pas de dispositif pour fermer le vide.

Source : STRMTG

2 GARDE-CORPS À MANŒUVRE AUTOMATIQUE

Descriptif du système :

Manœuvre automatique du garde-corps par un rail situé dans les gares (abaissement et relevage).

Cible : Enfants + Adultes

Usage attendu : Embarquement + Départ + Ligne + Arrivée + Débarquement

Avantages :

- Maîtrise du moment où doit être manœuvré le garde-corps.
- Aide à l'exploitation pour la mission de surveillance pour l'abaissement du garde-corps.

Contraintes/Limites :

- Possibilité de relever garde-corps si non associé à un dispositif de verrouillage.
- Possibilité de glisser sous garde-corps si pas de dispositif pour fermer le vide.

Risques associés ou comportements induits :

- La conception doit garantir la détection des efforts anormaux de manœuvre (verrouillage sur un membre...).
- Mauvaise éducation des passagers concernant la manœuvre du garde-corps.

Source : STRMTG



Réduction du vide sous le garde-corps.

3 RÉDUCTION DES VIDES SOUS GARDE-CORPS PAR AJOUT D'UNE « PALETTE » ARTICULÉE

Descriptif du système :

Dispositif individuel ajouté sur le garde-corps sur tout ou partie des places de siège destiné à réduire l'espace existant entre le garde-corps et l'assise.

Cible : Enfants + Adultes

Usage attendu : Embarquement + Départ + Ligne + Arrivée + Débarquement

Avantages :

Réduit l'espace entre le garde-corps et l'assise.

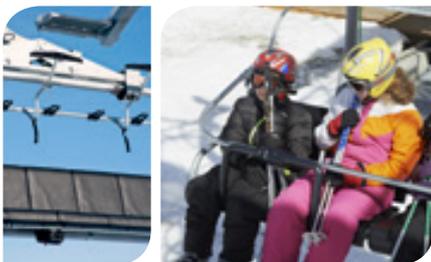
Contraintes/Limites :

- Ne protège pas tous les passagers si toutes les places ne sont pas équipées.
- Possibilité physique de s'asseoir entre deux palettes.
- Possibilité de relever le garde-corps à tout moment.

Risques associés ou comportements induits :

Mauvais embarquement suite à difficulté de positionnement sur l'assise en raison de la multiplicité des tubes et repose-pieds.

Source : STRMTG



Bien positionné, l'utilisateur ne peut pas glisser.

4 RÉDUCTION DES VIDES SOUS GARDE-CORPS PAR UN MONTANT S'INSÉRANT ENTRE LES JAMBES DE L'USAGER (REPOSE-PIEDS OU AUTRE)

Descriptif du système :

Dispositif individuel ajouté sur le garde-corps sur tout ou partie des places de siège destiné à réduire l'espace existant entre le garde-corps et l'assise.

Cible : Enfants + Adultes

Usage attendu : Embarquement + Départ + Ligne + Arrivée + Débarquement

Avantages :

Empêche la glissade sous le garde-corps.

Contraintes/Limites :

- Ne protège pas tous les passagers si toutes les places ne sont pas équipées.
- Possibilité physique de s'asseoir entre deux montants.
- Possibilité de relever le garde-corps à tout moment.

Risques associés ou comportements induits :

- Mauvais embarquement suite à difficulté de positionnement sur l'assise en raison de la multiplicité des tubes et repose-pieds.
- Coincements ou heurts liés à la multiplicité des montants.

Source : STRMTG



5 LIAISON PASSAGER/SIÈGE

Descriptif du système :

Aimant fixé sur le dossier d'une ou deux places du siège et couplé avec une chasuble portée par les usagers (destinée aux enfants) qui vient se coller au dossier.

Cible : Enfants

Usage attendu : Embarquement + Départ + Ligne + Arrivée + Débarquement

Avantages :

Pas de risque de chute des enfants depuis le siège indépendamment de la position, de la forme et de l'équipement du garde-corps.

Contraintes/Limites :

- Nécessité de porter la chasuble.
- Ne protège donc pas tous les passagers.
- Obligation pour le surveillant départ de vérifier le bon positionnement du ou des enfants.
- Nécessite que l'enfant muni d'une chasuble soit assis sur la bonne place et au fond du siège (dos contre le dossier).

Risques associés ou comportements induits :

- Risque de chute au débarquement : Enfants se mettent en tension vers l'avant, risquant de basculer lors de la désaimantation des dossiers d'ouvrir le garde-corps.

Source : STRMTG



Bien positionné, l'enfant qui a une chasuble ne peut pas glisser.

RAPPEL DES RESPONSABILITÉS

En l'état actuel de la jurisprudence, de manière générale, l'exploitant est tenu d'une obligation contractuelle de sécurité de moyens lors des phases d'embarquement et de débarquement en raison du rôle actif de l'usager. Cela implique notamment qu'il appartient à la victime de prouver la faute de l'exploitant pour retenir sa responsabilité contractuelle (manquement à son obligation de sécurité). Par ailleurs, la faute de la victime pourra, selon les circonstances, diminuer ou annihiler la responsabilité de l'exploitant. En revanche, lors de la phase de transport en ligne, son obligation de sécurité est de résultat.

Il existe alors une présomption de responsabilité de l'exploitant en cas d'accident à moins que celui-ci ne rapporte la preuve de la survenance d'un événement de force majeure pour s'exonérer de sa responsabilité.

6 BLOCAGE DE GARDE-CORPS EN LIGNE PAR GENOUILLÈRE SUR COMMANDE SOUPLE DE MANŒUVRE OU PAR AIMANTATION

Descriptif du système :

Dispositif ajouté sur le siège permettant le verrouillage du garde-corps. Équipement des stations pour permettre l'interface avec le dispositif de blocage des garde-corps (rails).

Cible : Enfants + Adultes

Usage attendu : Embarquement + Départ + Ligne + Arrivée + Débarquement

Avantages :

- Pas de relevage possible du garde-corps à partir du moment où il est abaissé.
- Adaptation théoriquement possible sur le parc existant.

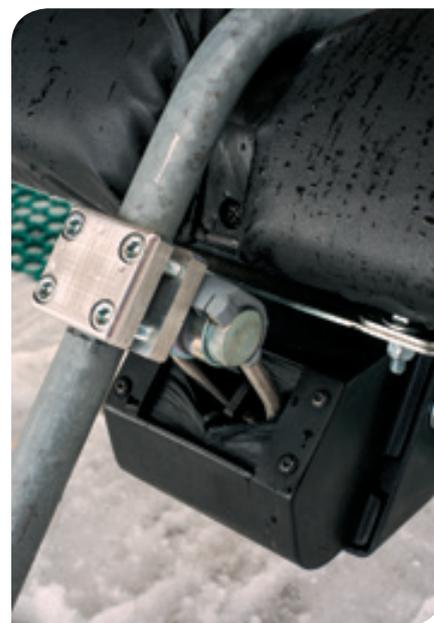
Contraintes/Limites :

- La manœuvre du garde-corps reste manuelle et soumise à l'intervention des passagers et à la surveillance du personnel d'exploitation.
- Les variations de géométrie des garde-corps rendent compliquées l'adaptation.
- L'équipement des TSF nécessite des structures conséquentes en gare pour porter le dispositif de manœuvre.

Risques associés ou comportements induits :

- La conception doit garantir le non-verrouillage sur un membre.
- L'ajout éventuel d'un dispositif sous le siège ne doit pas perturber les passagers ou empêcher le réglage optimal des dispositifs de non-débarquement en gares.
- « Panique » des passagers à l'arrivée lorsqu'ils essaient d'ouvrir le garde-corps.

Source : STRMTG



Une fois abaissé, le garde-corps n'est relevable qu'en gare.



Exemple de séquence de contrôle d'un système d'aide à l'exploitation :

- 1) Vérification de présence d'un usager sur le siège
- 2) Vérification de la position du garde-corps en sortie de gare
- 3) Commande du panneau d'information de l'utilisateur et alarme agent d'exploitation le cas échéant.

SYSTÈMES D'AIDE À L'EXPLOITATION

L'avis de Domaines Skiables de France

Au contraire des précédents dispositifs qui visent à réduire physiquement le risque de chute, les outils d'aide à l'exploitation offrent à l'exploitant une aide supplémentaire à la vérification des phases d'embarquement ou de débarquement des skieurs.

Des capteurs d'information (capteurs de position, caméras intelligentes, etc.) cherchent à reconnaître les situations anormales et déclenchent une action (alarme, signal à l'utilisateur, etc.).

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL, UN SUJET AU CŒUR DU MANAGEMENT

DÉBUT AVRIL 2015, LA COMMISSION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE DOMAINES SKIABLES DE FRANCE LANÇAIT UNE GRANDE ENQUÊTE AUPRÈS DES ENTREPRISES POUR MESURER LA PRISE EN COMPTE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL DANS LE MANAGEMENT DES ENTREPRISES.

L'enquête proposait aux adhérents une grille de diagnostic sur la base de 11 thématiques couvrant tous les champs relatifs au sujet de la sécurité et de la santé.

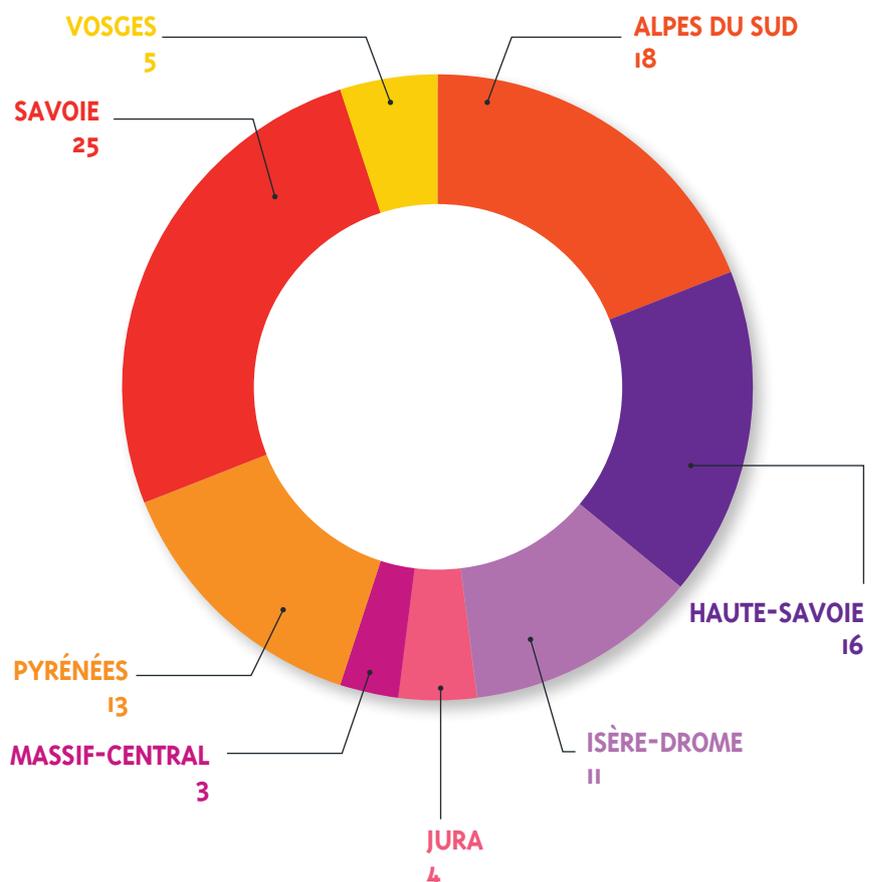
Le responsable de l'entreprise et le cas échéant son responsable sécurité notaient leur position sur une grille allant de 0 à 100.

Sur 230 entreprises sollicitées, 95 ont répondu (soit 40 % des adhérents), ce qui est un résultat satisfaisant, donnant une bonne visibilité sur le sujet. D'autant que toutes les tailles d'entreprises et tous les massifs sont représentés.

Parmi les premières analyses, on note de bons résultats en matière de vérification et maintenance des équipements ainsi que dans l'information et la formation du personnel, notamment en début de saison. Par contre, il y a de vrais efforts à faire pour mieux encadrer l'intervention des sous-traitants (entreprises extérieures).

Les résultats complets seront présentés aux adhérents dans le courant de l'été. Chacun disposera alors d'un véritable outil de comparaison pour se situer au niveau national, au niveau du massif ou par rapport aux structures de même taille. Au-delà de cette comparaison, la grille de diagnostic doit permettre à chacun d'améliorer ses performances en matière de sécurité au travail.

NOMBRE DE RÉPONDANTS PAR MASSIF





NIVEAU MOYEN D'IMPLICATION DU PANEL DE RÉPONDANTS SUR LA BASE DE LA GRILLE PROPOSÉE À L'ENQUÊTE



3^e Assises nationales de l'Aménagement et de l'Économie durables en montagne

Les exploitants ont répondu présents à l'invitation de leurs fournisseurs-partenaires lors de la 3^e édition d'Alpipro, à Chambéry, les 23 et 24 avril dernier.



Au programme cette année, la transition énergétique des stations de ski. Ou comment permettre à la montagne française de s'adapter aux défis qui se présentent à elle. Energies renouvelables, mobilité, efficacité énergétique des stations de ski... les entrées sont multiples.

Une plateforme dédiée à l'emploi en montagne

C'est à Alpipro qu'a été officialisée la convention de partenariat liant Domaines Skiabiles de France au Cluster Montagne pour développer une plateforme emploi dédiée aux métiers de la montagne.

Avec la signature de cette convention, Jean-Yves Rémy, président délégué de Domaines Skiabiles de France et Christian Excoffon, président de la Commission Performance Ressources Humaines au Cluster Montagne ont donné le signal du départ pour la plateforme **emploi-montagne.com**. L'objectif : diffuser les offres d'emploi des adhérents des deux structures, valoriser les métiers et informer sur les formations dans ce domaine. Pour Jean-Yves Rémy, ce partenariat va dans le bon sens. *« Il s'agit de poursuivre le travail de professionnalisation et de sécurisation des parcours professionnels engagé avec la politique sociale de Domaines Skiabiles de France. Et faciliter la complémentarité des activités pour les travailleurs saisonniers. »* Les acteurs de ce projet pensent déjà à élargir le partenariat à d'autres acteurs majeurs de la montagne. À suivre...



Salon Interalpín

En alternance avec Mountain Planet, une année sur deux, le Salon Interalpín s'est tenu à Innsbruck (Autriche), du 15 au 17 avril derniers. Un partenariat de longue date lie ces deux organisations dédiées aux technologies et services des domaines skiabiles. Salon international, L'Interalpín a été inauguré par les représentants du monde de la neige. Aux côtés de Pierre Lestas, Président de Domaines Skiabiles de France et de la FIANET, parmi les personnalités présentes, Franz Hörl, président des remontées mécaniques autrichiennes (2^e en partant de la droite) et Jorg Schröttner, directeur du service de contrôle des remontées mécaniques autrichiennes et vice-président de l'OITAF (3^e en partant de la gauche).



Ils bougent

Henri Nayrou, Président du Conseil départemental de l'Ariège

Président depuis 1992 du Syndicat Mixte qui délègue l'exploitation de la station de Guzet-Neige dans les Pyrénées à la société Altiservice, Henri Nayrou est devenu président du Conseil départemental de l'Ariège en novembre 2014, après la démission de Augustin Bonrepaux et dans la perspective des élections départementales de 2015. Réélu conseiller départemental en 2015, il est reconduit par le conseil départemental dans cette fonction de président qu'il occupe aujourd'hui. Une trajectoire logique pour cet homme passionné par l'engagement public et qui fut aussi, et entre autres, maire, député et Président de l'ANEM. Domaines Skiabiles de France connaît et apprécie le montagnard qui défend le parti de la montagne avec conviction. Pour Akim Boufaid, Directeur de la station de Guzet, *« Henri Nayrou a été un facilitateur pour le développement des activités montagne de l'Ariège, toujours disponible pour intervenir auprès des instances politiques à tous les niveaux. Nul doute qu'il le restera. »*



FIANET Les Alpes sur la bonne pente



Le 16 mars dernier, à Garmisch Parten-Kirschen en Allemagne, lors de la réunion de printemps de la Fédération européenne des domaines skiables (FIANET), Pierre Lestas, en tant que Président, a remis un mémorandum sur la macrorégion alpine au Secrétaire général de la convention alpine, Markus Reiterer.

Pour mémoire, la FIANET est membre observateur de la Convention alpine* et, à ce titre, contribue activement aux protocoles, groupes de travail et plans d'actions ainsi qu'au rapport pluriannuel sur l'état des Alpes.

Dans son mémorandum, Pierre Lestas rappelle l'importance de la prise en compte des spécificités des territoires de montagne, y compris ceux qui ne sont pas associés dont certains massifs français (Pyrénées, Vosges, Jura, Massif Central et Corse).

« Le fait montagnard ne devrait pas être limité à l'arc alpin. »



Markus Reiterer, Secrétaire Général de la Convention Alpine et Pierre Lestas, président de la FIANET



Réunion le 16 mars 2015 des associations nationales d'exploitants de remontées mécaniques et domaines skiables, rassemblés au sein de la FIANET

Parmi les grands défis du secteur des remontées mécaniques, la FIANET attire l'attention de la Convention Alpine sur :

- Le renouvellement des remontées mécaniques, insuffisant en Europe où l'on construit chaque année 200 appareils nouveaux pour un parc de 17 500 remontées mécaniques.
- Le renouvellement de la clientèle face à un contexte de déclin démographique qui va frapper l'Europe à partir de 2015 et qui va se traduire par une baisse importante du nombre d'habitants d'ici 2050.
- L'aléa climatique auquel notre secteur a toujours été confronté.
- La sécurisation du produit neige, sachant que de tous les défis, c'est celui de la rentabilité de nos entreprises qui est le plus important car il détermine notre capacité à relever les autres.

Enfin, sur le sujet central du développement durable, Pierre Lestas a rappelé que **« le développement durable n'est nullement vécu comme une contrainte dans les stations de ski qui sont désormais rompues aux problématiques environnementales »**. Pour preuve, les nombreuses initiatives prises notamment sur les domaines skiables pour concilier développement et préservation de l'environnement.

Louis Besson, grand homme d'État et montagnard français, disait en 1982 **« Il n'est pas une présence plus menacée que celle de l'homme, et il n'existe pas de plus grand danger pour l'espace montagnard, que sa dépopulation »**.

Aussi le développement durable doit-il totalement intégrer le volet social en montagne :

- Le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre locale par le biais d'écoles d'apprentissage comme il en existe en Allemagne et en Autriche.
- L'encouragement de la bi-saisonnalité.
- La sécurisation des parcours professionnels des saisonniers. Le ski n'est pas défavorable à la biodiversité, loin s'en faut, grâce aux efforts qui ont été déployés dans le domaine de l'aménagement des pistes. Les pistes de ski peuvent être considérées, sur le terrain, comme de véritables corridors écologiques.

Pour tout savoir sur la convention alpine :
***www.conventionalpine.org**



L'URL .ski bientôt accessible

La mise en place de la nouvelle extension Internet .SKI a connu des déboires en 2014 qui semblent aujourd'hui résolus. Starting Dot, le « Registry » ayant obtenu de l'ICANN la délégation mondiale unique pour cette nouvelle extension, prévoit désormais une ouverture au public du .SKI début septembre 2015.

Tous les détails dans la circulaire DSF C-3284.

Nous avons appris, le 15 juin dernier, la disparition accidentelle de **Jean-Pierre Bêteille**, hôtelier à Châtel (74). Il était un pilier de la FAGIHT (Fédération Autonome Générale de l'Industrie Hôtelière Touristique), partenaire historique de Domaines Skiabiles de France et, à ce titre, présent à nos côtés, en novembre 2013, lors de la signature de la motion « Tourisme d'avril, emplois en péril ».

De 1962 à 1987, il fut PDG de la Société Sports et Tourisme, l'exploitant des remontées mécaniques du massif de Super Châtel.



C'est d'ailleurs son père, Pierre, qui créa en 1956 le premier télésiège transfrontalier entre la France et la Suisse. Il œuvra toute sa vie pour le tourisme de montagne, il fut Président des Portes du Soleil de 1981 à 1989 et Président de l'Office du Tourisme de Châtel de 1976 à 1995. Il laisse le souvenir d'un homme dynamique, ouvert et dévoué à la cause de nos métiers liés au tourisme... À sa famille, à ses amis, Domaines Skiabiles de France présente ses plus sincères condoléances.

Réinventer l'hiver ensemble !

Jeudi 26 novembre prochain, Le Phare à Chambéry accueille la seconde édition de Before Winter, le rendez-vous qui associe des professionnels de la montagne française, du monde économique et institutionnel et du grand public. Objectif : découvrir, en avant-première à Chambéry, les innovations et les tendances qui marqueront l'hiver.



Ce rendez-vous s'articule autour de trois temps forts :

Les Winter Talks

Des experts passionnés partagent leur approche de la montagne, du tourisme et des nouvelles tendances !

Digital Altitude

Un espace gratuit accessible à tous propose de découvrir, en version digitale, les nouveautés du monde de la montagne.

La Winter Wave

Une vague de bonheur déferle sur le Phare ! Tous, entreprises, partenaires et public soit plus de 3000 personnes se retrouvent entre bistro, concerts et dance floor pour fêter la nouvelle saison d'hiver.

www.beforewinter.fr

Des offres professionnelles pour exposer dans le corner "Digital attitude" et/ou pour réserver un espace VIP sur l'événement sont accessibles : contactez l'organisation au 04 79 52 10 10.



carnet

Le monde de la montagne a accueilli avec tristesse l'annonce du décès de **Pierre Ostian**, journaliste et documentariste, à l'âge de 70 ans des suites d'un cancer. Ancien rédacteur en chef à France 3, il avait créé en 1985 le magazine national Montagne.

Avec plus de 620 émissions au cours de sa carrière, il n'a eu de cesse de mettre son talent de conteur et de créateur au service d'une information télévisuelle où la montagne avait toute sa place. Domaines Skiabiles de France s'associe à ses collègues pour présenter ses condoléances à tous ceux qui l'ont aimé.



« La rencontre des mondes »

LES MERCREDI 7 ET JEUDI 8 OCTOBRE 2015

→ SOIRÉE DE LANCEMENT LE MARDI 6 OCTOBRE

→ PROLONGATION LE VENDREDI 9 OCTOBRE

Biarritz 2015

La rencontre de deux mondes... C'est sur ce thème de la glisse que se déroulera en octobre le Congrès de Domaines Skiabiles de France. Biarritz, c'est un des joyaux de la côte basque. C'est surtout le paradis du surf, un sport dont les champions partagent avec les nôtres les mêmes valeurs de respect de leur milieu naturel et d'engagement. Quand les surfers invitent les montagnards à découvrir leur univers, les surprises sont forcément au rendez-vous.



Découvrez les temps forts du *in*.

1 • Le Pitch Inno'

Cette séquence aura lieu :

→ le mercredi 7 octobre en fin de matinée.

2 • Table ronde

« Pratiques alternatives de glisse : quelle place en station ? »

Cette séquence aura lieu :

→ le mercredi 7 octobre de 14 à 16 heures

3 • Table ronde

« S'adapter au changement, l'ADN des domaines skiabiles »

Cette séquence aura lieu :

→ le jeudi 8 octobre de 10 à 11 heures

Découvrez les temps forts du *off*.

Soirée de lancement

→ le mardi 6 octobre à 20h aux Halles de Biarritz

Soirée de gala

→ le mercredi 7 octobre à 19h30 Casino de Biarritz

Déjeuners-buffet

→ le mercredi 7 et le jeudi 8 octobre face à la mer

Initiation surf ou paddle

→ le jeudi 8 octobre à partir de 15h

Visites touristiques

→ le vendredi 9 octobre en matinée

ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Laurent Reynaud

CHARGÉS DE MISSION

Social-Formation: Pierre-Yves Manfredi

Pistes: Serge Riveill

Juridique et Fiscal: Claire Smaniotto

Remontées Mécaniques - QSE: Robert Tardieu

ÉQUIPE SECRÉTARIAT

Coordination: Martine Dumas

Agnès Darbon

Solange Durand

Fabienne Rozier

PÔLE EXAMENS - FORMATIONS

Responsable: Lydia Lefèvre

Fanny Kimberlin

Pauline Espinosa

PRÉSIDENT

Pierre Lestas, La Clusaz

LES COMMISSIONS ET LES PRÉSIDENTS

Pistes et Environnement: Alexandre Maulin, SAS Maulin Montagne Participations

Social-Formation: Jean-Yves Remy, Groupe Labellemontagne Management

Communication et Économie: Annick Girard, Deux-Alpes Loisirs

Remontées Mécaniques: Pascal Tournier, Domaine Skiable de Flaine

Juridique et Fiscal: Christophe Bozon, SOFIVAL

Santé et Sécurité au Travail: Jean-Yves Salle, La Plagne

LES SECTIONS ET LES PRÉSIDENTS

Haute-Savoie: Alain Barbier, SA Téléphérique du Pleney, Morzine

Pyrénées: Bernard Malus, Régie Intercommunale du Tourmalet

Savoie: David Ponson, Groupe Compagnie des Alpes

Massif Central: Hervé Pounau, SEM du Lioran

Vosges: Jean-Yves Remy, Groupe Labellemontagne Management

Jura: Philippe de Rosa, Syndicat Mixte des Monts Jura

Alpes du Sud: Laurent Thélène, Régie de Pra Loup

Isère-Drôme: Didier Beauque, SEVLC de Villard de Lans - Corrençon

www.domaines-skiables.fr



DOMAINES
SKIABLES
DE FRANCE